Vivre à Angers

N° 389 / MARS 2015

LE POINT SUR
Élections départementales les 22 et 29 mars

L'ACTU
Angers, un grand terrain de sports

REPORTAGE
Le conservatoire joue sur tous les registres

Cœur de Maine

Angers renoue avec sa rivière

sommaire

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET

JEAN-PATRICE CAMPION

MUSÉES D'ANGERS / P. DAVID

le point sur

4 Élections départementales les dimanches 22 et 29 mars

l'actu

6 Un "plan" pour construire l'avenir du territoire

9 Angers, un grand terrain de sports

infos services

10 CCAS : de nouveaux locaux pour un meilleur accueil

dossier

12 Angers Cœur de Maine, le projet est lancé

l'invité

16 "La Cité de l'objet connecté est un très beau challenge"

reportage

18 Le conservatoire joue sur tous les registres

événement

22 Tout le végétal à Angers

dans les quartiers

24 Arts et métiers, 200 ans d'histoire et d'innovations scientifiques

27 La Mission locale s'est installée au relais-mairie

28 Des jeux vidéo désormais accessibles à tous

29 Le carnaval, un temps fort pour le quartier

histoire

30 Le premier grand hôtel

guide

31 À la découverte des Curiosité(s) au musée des Beaux-Arts

32 Au printemps, la poésie prend ses quartiers à Angers

33 Le cirque[s] plante son chapiteau au Quai

34 Emmanuelle Devos interprète Tchekhov

Vivre à Angers

Directeur de la publication Christophe Béchu. **Directeur de la Communication** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** Pascal Le Manio. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la participation d'Anne Rocher. **Photo de Une** Guy Durand, archives. **Contacts de la rédaction**, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** Scoop Communication. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo.
Tirage 89 500 exemplaires. **Dépôt légal** 1e trimestre 2015, ISSN 0767-354 X

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC correctement gérées.

Cœur de Maine, cœur d'Angers, cœur d'Angevins

THIERRY BONNET

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Le centre-ville d'Angers est un lieu de vie où nous aimons tous aller, quelle que soit la raison. Je connais le réel attachement des Angevins à leur quartier, je sais aussi qu'ils aiment profondément le cœur de leur cité.

Mais le centre-ville d'Angers, épicentre économique de l'agglomération angevine, souffre depuis de nombreuses années d'un manque d'attractivité. Sa fréquentation n'est plus ce qu'elle devrait être au vu des enjeux auxquels, aujourd'hui, doit faire face notre ville.

En matière d'aménagement urbain, la municipalité a fait de la redynamisation du centre-ville l'une des priorités de son mandat.

Des mesures concrètes ont déjà été prises, comme la première heure de stationnement gratuite dans les parkings ou la mise en valeur du marché de Noël et, plus généralement, de l'opération Soleils d'hiver. Leurs effets sont très positifs. D'autres projets plus lointains sont connus. Je veux parler notamment de l'arrivée de la seconde ligne de tramway place Molière.

Le projet Cœur de Maine s'inscrit dans cette dynamique. Il est le socle sur lequel nous entendons appuyer notre développement local.

Car reconquérir les rives de la Maine est une nécessité. Cela permettra d'ouvrir le centre-ville sur la rivière en créant, avec la couverture d'une partie des voies sur berges, de nouveaux espaces aux usages variés ; de renforcer le commerce en facilitant l'accès à l'hyper-centre ; de faire entrer la nature dans la cité, en particulier grâce à une végétalisation accrue des espaces publics ; enfin, de conforter l'offre touristique par un cheminement redessiné qui soit plus convivial.

Conçu par l'architecte François Grether, Cœur de Maine intègre également le réaménagement du quartier Saint-Serge qui accueille des pôles universitaire et tertiaire particulièrement performants. 5 000 étudiants, 1 200 emplois privés, Saint-Serge est l'un des poumons d'Angers. Il mérite un rayonnement à la hauteur de sa réussite.

Le projet Cœur de Maine a une qualité : il est ambitieux. Il a une vertu : celle de s'accorder avec les capacités financières de notre ville tout en étant réalisable au cours de ce mandat.

Une ambition responsable et maîtrisée, c'est le contrat que nous avons passé avec les Angevins, c'est le projet que nous allons mener à bien.

Date du prochain conseil municipal
lundi 30 mars, 18 h

Élections départementales

Dimanches 22 et 29 mars, près de 88 500 Angevins sont invités à se rendre aux urnes afin d'élire leurs conseillers départementaux. Ce nouveau scrutin remplace les élections cantonales qui désignaient auparavant les conseillers généraux. Plus qu'un changement de nom, ces élections ont aussi permis de redessiner la carte des cantons du département. Un redécoupage voulu par l'État afin de mieux prendre en compte les évolutions démographiques des territoires et de corriger les inégalités de population entre cantons. Résultat : le Maine-et-Loire compte désormais 21 cantons, au lieu des 41 historiques. Autre nouveauté du scrutin, les électeurs choisiront dans chaque canton un homme et une femme qui se présenteront en binôme. Cela afin de garantir la parité au sein de l'assemblée départementale. Le nombre de conseillers départementaux passera ainsi de 41 à 42 et le nombre de femmes à siéger de 8 à 21.

83 bureaux de vote

À Angers, les électeurs voteront dans l'un des 83 bureaux de vote répartis sur la ville.
Le redécoupage des cantons entraîne des modifications dans l'attribution de ces bureaux. 12 000 personnes sont concernées par ces changements et ont d'ores et déjà été averties par courrier. Elles le seront à nouveau lors de l'envoi des nouvelles cartes électorales.
Pour plus d'information, une carte de tous les bureaux de vote et le découpage rue par rue est disponible sur www.angers.fr/elections.

Documents à présenter

Pour voter le jour J, il faut présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo…). Il est fortement recommandé de se munir également de sa nouvelle carte d'électeur que chaque Angevin aura reçu au préalable. Les personnes n'ayant pas obtenu leur nouvelle carte ou l'ayant égarée peuvent voter avec leur seule pièce d'identité.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

les dimanches 22 et 29 mars

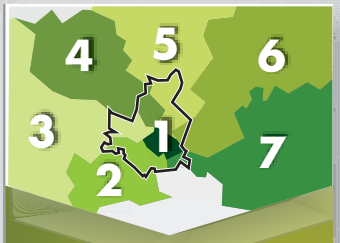

QUELS SONT LES NOUVEAUX CANTONS POUR ANGERS ?

La ville d'Angers est désormais découpée en sept cantons numérotés de 1 à 7.
Six d'entre eux sont partagés avec cinquante autres communes.
Pour connaître votre canton et votre bureau de vote :
www.angers.fr/elections

QUEL MODE DE SCRUTIN ?

Il s'agit d'un scrutin binominal mixte majoritaire à 2 tours.
Au sein de chaque canton, les candidats se présentent en binôme composé d'une femme et d'un homme.
Une fois élus, les deux conseillers départementaux exercent leur mandat pour une durée de six ans indépendamment l'un de l'autre.
Le Maine-et-Loire est composé de 21 cantons. La future assemblée départementale sera donc constituée de 42 conseillers, 21 femmes et 21 hommes.

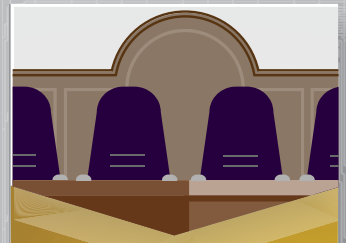

COMMENT SONT ÉLUS LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ?

PREMIER TOUR
Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % plus une voix) et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

SECOND TOUR
Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, un second tour est organisé.
Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir. Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.
Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour est élu à la majorité relative.

VILLE D'ANGERS / DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CÉLINE LAMBERT

Pratique

Le premier tour est fixé au dimanche 22 mars et le second une semaine plus tard le dimanche 29 mars.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h, sans interruption (attention au changement d'heure dans la nuit du 28 au 29 mars).

À l'issue du scrutin, les résultats pour l'ensemble des cantons d'Angers seront collectés et rendus publics, au fur et à mesure de leur arrivée, dans le parking de l'hôtel de ville.

Transport pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer

À l'occasion des deux tours des élections départementales, le centre communal d'action sociale (CCAS) met en place un service de transport gratuit vers les bureaux de vote pour les électeurs angevins ayant des difficultés à se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite…).
Les réservations sont à effectuer par téléphone auprès de la société Titifloris, 02 41 31 13 15.

En cas d'absence, pensez à la procuration

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé…, le vote par procuration est possible. Pour cela, il faut se rendre en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie de son domicile ou de son lieu de travail. Il faut y présenter un justificatif d'identité et y remplir un formulaire indiquant l'identité de la personne mandatée. Cette dernière doit elle-même être inscrite sur la liste électorale d'Angers. Cette démarche est à effectuer le plus tôt possible pour que la procuration puisse être transmise à temps à la mairie. Il est possible de pré-remplir le formulaire sur internet et de l'imprimer.
Cela facilite la démarche mais ne se substitue pas au déplacement.
(www.service-public.fr)

Renseignements :
www.angers.fr/elections
Tél. : 02 41 05 40 00.

Les dates de réunion seront prochainement disponibles en ligne sur www.angersloiremetropole.fr/plu

GUY DURAND / ARCHIVES

Un "plan" pour construire l'avenir du territoire

Construire l'avenir du territoire, le projet est ambitieux. Mais c'est bien de cela dont il va être question au travers de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Celui-ci va en effet entrer dans une nouvelle phase de concertation. Ce qui se traduira pour les Angevins et dans différents quartiers par la tenue de réunions pendant lesquelles le public sera invité à découvrir ce document d'urbanisme et à donner son avis.
Mais de quoi s'agit-il ? Le PLUi doit déterminer les grands équilibres entre les espaces urbains, naturels et ruraux ; mais aussi fixer des règles communes pour un développement cohérent du territoire.
Après la définition des grandes orientations au travers du projet d'aménagement et de développement durable, l'élaboration du PLUi est entrée dans la phase de définition des règles de construction. Permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration de travaux… autant de documents qui devront demain se conformer à ce règlement.
D'avril à juin, une vingtaine de réunions d'information ouvertes à tous seront organisées sur le territoire, en présence de Daniel Dimicoli, vice-président d'Angers Loire Métropole, et des maires des communes concernées.
Une exposition sera également visible sur la même période et chacun pourra trouver réponse à ses questions au cours d'une permanence dans sa commune.
Le calendrier prévoit ensuite un arrêt de projet à la fin de l'année 2015 avec vote au conseil communautaire, une enquête publique en 2016 et l'approbation du PLUi en 2017.

Toute l'information sur le projet, les dates de réunion, d'exposition et de permanence sur www.angersloiremetropole.fr/plu

Logements, transports, commerces…

Véritable projet d'aménagement, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) détermine les modalités d'occupation du territoire et définit les règles de délivrance des permis de construire. Il intègre la question du logement, des transports et des déplacements, de l'action économique et commerciale, de l'environnement : la garantie d'une cohérence entre toutes ces politiques publiques. Il comprend le Programme local de l'habitat (PLH) et le Plan de déplacements urbains (PDU), et doit intégrer fortement la maîtrise de la consommation foncière et prendre davantage en compte la dimension écologique comme la préservation du patrimoine naturel et bâti.

DR

Laurent Gourdon, le Pdg de GRN Logisitic.

GRN Logistic s'installe à Angers pour se développer

"Nous souhaitions quitter la région parisienne. L'Ouest s'est naturellement imposé. Et comme je suis originaire du Maine-et-Loire et que l'agence de développement économique de l'agglomération nous a bien accompagnés, nous avons choisi Angers", explique Laurent Gourdon, Pdg de GRN Logistic. Voilà comment la société spécialisée dans la conception de logiciels de gestion des entrepôts s'est installée mi-2014 dans l'immeuble Arobase 1 du quartier Orgemont. Ce déménagement constitue une étape importante. *"À notre arrivée, nous étions quatre. Aujourd'hui, nous sommes huit et nous pensons être une trentaine d'ici à trois ans"*, poursuit le dirigeant. GRN Logistic doit cette croissance spectaculaire à Morpheus, son logiciel WMS d'optimisation de préparation des commandes. *"Ce logiciel améliore la productivité tout en assurant de bonnes conditions de travail aux employés. Suivant le niveau d'automatisation des entrepôts, ce gain de temps dans la préparation des commandes peut aller de 25 à 500 % !"*, détaille Laurent Gourdon. De tels chiffres expliquent pourquoi GRN Logistic compte parmi ses clients quelques grands noms comme Géodis, Leclerc ou Darty. C'est aussi la raison pour laquelle la société de capital-risque d'Areva est entrée au capital de la société.

Tout Angers Bouge : il reste des places pour les trails

Ils ont été pris d'assaut. Les trails de la Cité (10 km) et du Roi René (20 km) organisés le 7 juin dans le cadre de Tout Angers Bouge ont fait le plein en quelques jours. Soit 2400 inscrits volontaires pour ces courses urbaines. Il reste néanmoins des places pour la tournée des Ducs (38 km ou 22 + 16 km en relais), le trail Découverte (8 km) réservé aux non-licenciés et le parcours de marche nordique (14 km) proposé pour la première fois cette année.
Inscriptions sur www.angers-trails.fr

PIERRE LE TARGAT / ARCHIVES

RETROUVEZ L'AGENDA SPORTIF SUR www.angers.fr

22 robots angevins défient le 7e art

Après des mois de recherche et de construction, la cinquantaine d'équipes, dont vingt-deux angevines, va présenter sa machine infernale à l'occasion des qualifications régionales des Trophées de robotique. Samedi 14 mars, au parc des expositions, place à la compétition sur le thème du cinéma pour ces jeunes concepteurs de 7 à 18 ans issus des écoles, collèges, lycées, accueils de loisirs ou espaces jeunes. Au total, trois séries de matches sont programmées de 11 h à 18 h.
Sur place également : de nombreuses animations scientifiques, jeux de construction, exposition…
Samedi 14 mars, parc des expositions, entrée libre.

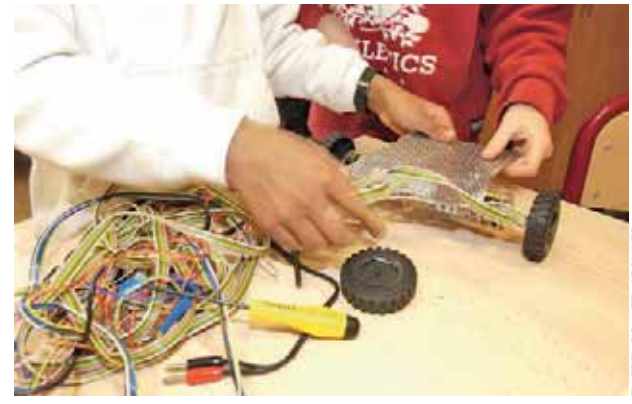

THIERRY BONNET / ARCHIVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Où en est la santé auditive des jeunes ?

Jeudi 12 mars, journée nationale de l'audition, la Ville, l'association Surdi 49 et le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) se penchent sur les risques auditifs chez les jeunes. Des temps d'information et de dépistage sont proposés près de la bibliothèque universitaire Belle-Beille, boulevard Lavoisier, de 10 h à 16 h.

5 000 visiteurs à l'exposition sur le projet de tramway installée place du Ralliement jusqu'au 15 février. L'occasion de découvrir en images de synthèse la nouvelle ligne et ses futurs aménagements, de prendre connaissance des études et de formuler des avis. La concertation se poursuit via le formulaire à remplir sur www.angersloiremetropole.fr/tramway, mais également à l'hôtel de ville, au relais-mairie de Monplaisir et au centre Jacques-Tati à Belle-Beille.

EN BREF

Cho time, concours de danses urbaines (24 avril, Le Quai), lance un appel aux danseurs de 7 à 17 ans. Supports, démos, liens à envoyer avant le 10 avril à animation.sportive@ville.angers.fr ou via Facebook "Animation Sportive Angers".

Angers Technopole "Maturation de projets innovants en Anjou" (MPIA) à destination des laboratoires de recherche afin de valoriser leurs travaux. Candidatures jusqu'au 13 avril : angerstechnopole.com

"Mes parents se séparent, et moi alors ?", colloque de l'association Re-père sur la place dans la famille, l'intérêt de l'enfant, l'équité dans la parentalité… Vendredi 13 mars, centre Jean-Vilar.

6e Viniflore, foire aux vins produits dans les lycées viticoles, aux végétaux et aux produits du terroir, les 21 et 22 mars, de 10 h à 18 h, lycée Le Fresne.

"Être adolescent aujourd'hui", semaine d'information sur la santé mentale jusqu'au 28 mars. www.ch-cesame-angers.fr

Lien social et retraite Conférence "Maintenir le lien social à la retraite", 31 mars, 15 h, salle Chupin. Avec le sociologue Michel Billé et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Chasse aux œufs du Secours populaire au parc de la Garenne le 5 avril pour aider au financement de projets solidaires.

Foire d'Angers du 17 au 21 avril, parc des expositions. www.foire-angers.com

THIERRY BONNET / ARCHIVES

L'école Robert-Desnos est une des trois écoles du quartier concernées par la décision avec Pierre-et-Marie-Curie et Aldo-Ferraro.

Un vœu pour réintégrer les écoles de Belle-Beille en zone d'éducation prioritaire

Le 26 janvier, les élus approuvaient à l'unanimité un vœu selon lequel le conseil municipal allait interpeller le gouvernement pour que les groupes scolaires de Belle-Beille soient réintégrés à la nouvelle carte des réseaux d'éducation prioritaire. Le courrier, envoyé depuis, réclamait également une entrevue avec la ministre de l'Éducation nationale. À ce jour, aucune réponse n'est encore parvenue et la même démarche a été effectuée auprès du président de l'Agence nationale de rénovation urbaine. En décembre, et alors que le gouvernement rendait publique la liste des deux cents quartiers retenus par l'Agence nationale de rénovation urbaine, dans laquelle figure Belle-Beille, le collège Rabelais du quartier était déclassé. Or, trois écoles publiques prioritaires – soit près de 700 enfants – dépendent de cet établissement qui scolarise plus de six cents collégiens. *"Le travail éducatif mené par ces écoles doit se poursuivre auprès de la population que nous savons fragile*, considère le maire, Christophe Béchu. *Le maintien en l'état de cette nouvelle cartographie d'éducation prioritaire pénaliserait fortement les équipes enseignantes qui n'auront plus les moyens d'accompagner les élèves selon leurs besoins particuliers."* À suivre.

Justice et business aux Confluences pénales

Après avoir exploré les rapports entre justice et médias, puis la prison, les Confluences pénales de l'Ouest – ouvertes aux professionnels, étudiants… – s'interrogent le 31 mars sur les relations parfois difficiles qu'entretient la justice pénale avec le monde de l'entreprise, au centre de congrès. "Responsabilité pénale", "harcèlement moral", "secret des affaires" et "responsabilité sociétale de l'entreprise" sont au menu des tables rondes, en présence de chefs d'entreprise, pénalistes, universitaires… En parallèle, une exposition photos sera visible du 17 mars au 4 avril à la chambre de commerce et d'industrie. Renseignements : 02 41 81 16 13, www.acr-avocats.com

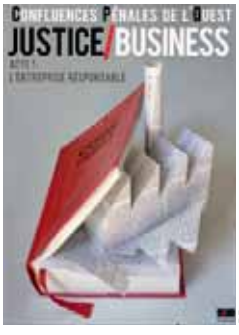

DR

Tremplin Tempo Rives : l'appel aux musiciens

FABIEN TUJOU / ARCHIVES

Quinze groupes amateurs et émergents du département se produiront sur la scène du Forum des arts vivants du Quai le 6 mai, à l'occasion du tremplin Tempo Rives. Cela sous le regard aiguisé d'un jury de professionnels de la musique. Objectif : faire partie des heureux sélectionnés pour assurer la première partie de l'une des soirées-concerts du festival cet été.
Pour participer, rendez-vous avant le 20 mars sur www.angers.fr pour télécharger le formulaire d'inscription et prendre connaissance du règlement.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Qui pour succéder au Suédois Jonas Ahlstrand, vainqueur d'étape à Angers l'an passé ? Réponse le 8 avril devant le théâtre Le Quai.

Angers, un grand terrain de sports

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Jean-Bouin accueille les espoirs de la natation synchronisée.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Rendez-vous à l'ATC pour l'Open de tennis Espace Anjou.

On connaît le savoir-faire angevin en matière d'accueil et d'organisation d'événements sportifs d'envergure, championnats de France d'athlétisme et de natation en tête. Ces deux prochains mois, cinq grands rendez-vous sont au programme.
À commencer le 21 mars par le gala de boxe organisé par Angers boxing club salle Jean-Bouin (20 h) à l'occasion des quatre-vingts ans de l'association. Au menu : deux combats professionnels féminin et masculin, dont celui opposant l'Angevin Georges Ory à Nicolas Lemoing, et dix combats amateurs entre espoirs de la discipline.
Passage du ring au bassin de Jean-Bouin pour les championnats de France de natation synchronisée Élite juniors et toutes catégories (solos, duos et équipes) du 7 au 12 avril, et au bitume angevin avec le circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire. L'épreuve, très prisée des coureurs professionnels, est souvent une bonne préparation pour les grandes échéances du printemps et de l'été. Deux temps forts à suivre le 8 avril : une arrivée d'étape jugée devant Le Quai en fin de matinée, et un contre-la-montre de 6,8 km l'après-midi dans les quartiers Doutre et Belle-Beille (premier départ à 14 h 45 depuis l'avenue Yolande-d'Aragon et arrivée également devant Le Quai).
Dimanche 12 avril, place à l'athlétisme pour la 67e édition de Pellouailles-Angers, une des plus anciennes courses sur route de ville à ville. Long de 15 km, le parcours, sinueux mais sans grandes difficultés, amènera les athlètes (licenciés de la Fédération et non-licenciés) dans la campagne angevine, en traversant les communes d'Écouflant et de Saint-Sylvain-d'Anjou.
Un dernier effort sur la terre battue d'Angers Tennis Club à l'occasion de l'Open de tennis "Future" Espace Anjou. Doté de 15 000 $ et de 35 points ATP (un premier tour à Roland-Garros en rapporte 33), il est la porte d'entrée pour accéder au premier tour des tournois challengers, masters, voire Grand Chelem. Au programme : qualifications du 18 au 20 avril et tableau final des simples et doubles à partir du 21 (finale du simple le dimanche 26).

www.angers-nat-synchro.info
circuitcycliste.sarthe.com
pellouaillesangers.wordpress.com
www.opentennisangers49.com

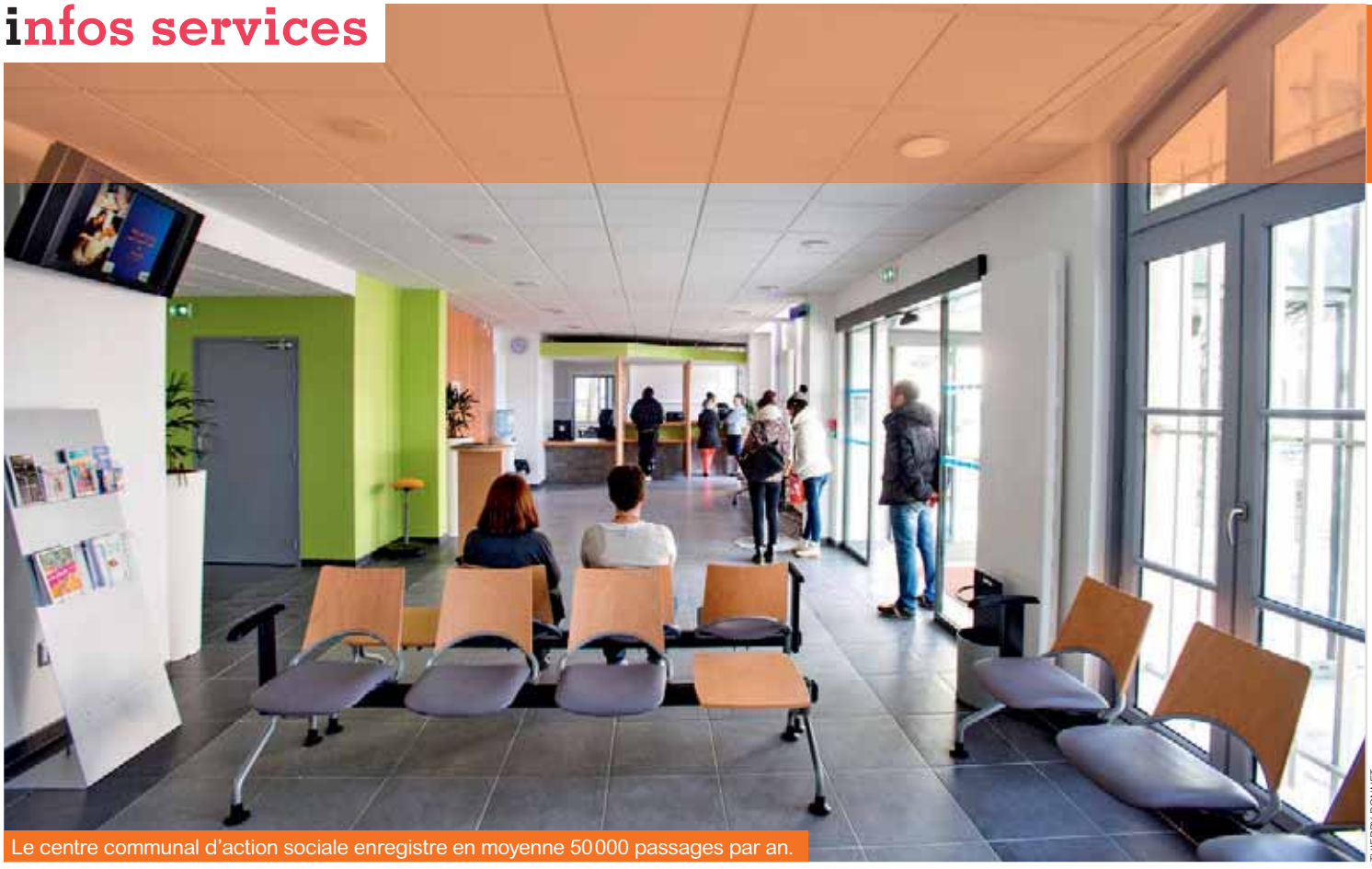

Le centre communal d'action sociale enregistre en moyenne 50 000 passages par an.

THIERRY BONNET

CCAS : de nouveaux locaux pour un meilleur accueil

C'est dans des locaux entièrement refaits que les agents du centre communal d'action sociale (CCAS) reçoivent désormais le public. Plus vastes, plus fonctionnels, plus accessibles, les aménagements réalisés ont le double objectif d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel. L'espace anciennement occupé par la salle d'expositions Chemellier a été récupéré dans l'opération, augmentant la surface de réception de plus de 300 m². Huit bureaux d'entretien, désormais tous individuels, ont été créés afin de garantir une confidentialité optimale. Le tout surplombé par deux verrières qui apportent de la lumière naturelle.

50 000 passages par an

"Le CCAS agit au quotidien auprès des Angevins en proie à des difficultés sociales et financières, rappelle Françoise Le Goff, adjointe aux solidarités actives. *Chaque année, 50 000 passages y sont enregistrés, une donnée en constante augmentation."*

Un accompagnement social global

Afin d'accompagner ces usagers, le CCAS propose un ensemble de dispositifs. Certains sont obligatoires comme l'instruction des aides légales : revenus de solidarité active, aide sociale aux personnes âgées ou handicapées… D'autres sont mis en place par le CCAS, notamment en matière d'aide alimentaire via les opérations de filets solidaires ou d'aide à la restauration à destination du jeune public (étudiants ou en cours d'insertion professionnelle). Un aperçu auquel il convient d'ajouter un soutien à la complémentaire santé, un recours au micro-crédit personnel en cas de coup dur, la lutte contre la précarisation énergétique, l'aide au permis de conduire pour les plus jeunes ou encore la prise en charge des personnes sans domicile fixe au sein du point accueil santé solidarité (PASS).

Au plus près des seniors

Autre volet des missions du CCAS : l'action auprès des personnes âgées et retraitées. Elle se traduit par le travail d'accueil, d'information et d'orientation mené au CLIC à l'espace du bien vieillir Robert-Robin, la gestion de neuf établissements pour personnes âgées autonomes et dépendantes, le soutien à la vie sociale et à l'animation, un service de restauration et d'aide à domicile ainsi que l'ensemble des aides apportées aux aidants.

Esplanade de l'hôtel de ville. Du lundi au vendredi, de 9 h 30 (11 h le jeudi) à 13 h, et de 14 h à 17 h 30, 02 41 05 49 49, www.angers.fr/ccas

JEAN-PATRICE CAMPION

Un large choix de végétaux est proposé aux habitants. Comme ici, rue Proust.

Créer un mini-jardin sur l'espace public, c'est possible

Ils sont déjà près de cent cinquante à avoir fleuri ici et là sur l'espace public, au pied des immeubles, des maisons ou des murs. C'est pour permettre aux habitants d'exercer leurs mains vertes et de participer à l'amélioration de leur environnement que la Ville soutient la création de mini-jardins ; ceci en mettant à leur disposition de petits espaces ainsi que des végétaux. Tout projet doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable à la direction Parcs, jardins et paysages qui, après étude de faisabilité, se traduit par l'aménagement d'une fosse de plantation délimitée par une bordure. *"J'ai découvert ce service chez un ami voisin,* souligne Pierre Sarrazin, un tout nouveau bénéficiaire. *Une fois la mairie contactée, cela va vite. C'est intéressant de pouvoir choisir les végétaux et d'être conseillé en matière de taille, de couleurs, d'exposition, de période de floraison et d'entretien. Pour ma part, j'ai opté pour une dizaine de plantations dont certaines permettent d'avoir un fleurissement toute l'année."* Rose de Noël et trémière, sedum, sauge ancolie, corbeille d'argent… vont désormais orner le pied des façades et, pourquoi pas, faire des émules.
À noter que l'entretien de l'espace est à la charge du particulier.

Renseignements à la direction Parcs, jardins et paysages, 0241225300.
Formulaire de demande sur www.angers.fr/minijardins

SHUTTERSTOCK

Bénéficier d'un composteur

À l'approche du printemps, Angers Loire Métropole va reprendre ses distributions de composteurs individuels auprès des foyers qui en ont fait la demande au préalable. Les prochaines sont d'ores et déjà programmées les 1er avril et 3 juin, sachant que deux autres ont lieu aussi à l'automne. Pour bénéficier de ce service mis en place dans le cadre de la prévention des déchets, les personnes intéressées se verront demander une participation de 20 euros, sachant que le volume du composteur est attribué en fonction de la taille du jardin ou de la surface du potager.
Inscriptions au numéro vert 0800418800

Jobs d'été, ça continue

Après un temps fort en février, les journées d'information sur les jobs d'été proposées par le centre information jeunesse (CIJ) se poursuivent dans les quartiers afin de conseiller les jeunes en quête d'un travail saisonnier l'été prochain : faire une recherche efficace, bien préparer sa candidature, connaître la législation, s'organiser en termes de mobilité et d'hébergement… Rendez-vous le 11 mars salle Guy-Riobé, place Guy-Riobé, de 13h à 18h (Belle-Beille et Lac-de-Maine) ; le 18 mars au centre Jean-Vilar, 1 bis, rue Bergson, de 14h à 18h (Roseraie) ; et le 25 mars à la Maison pour tous de Monplaisir, rue de l'Écriture, de 13h30 à 17h30. Avant une grande rencontre prévue le 1er avril aux greniers Saint-Jean, de 10h à 18h. CIJ, 5 allée du Haras, 0241877447. www.angers.fr/jeunes

200000 documents en dépôt légal à la bibliothèque municipale

THIERRY BONNET

Instauré par François 1er en 1537, le dépôt légal a pour but de garantir la conservation publique de toute œuvre déposée, participant ainsi à la conservation du patrimoine écrit et graphique français. La médiathèque Toussaint, en association avec la Bibliothèque nationale, a donc obligation de stocker tous les documents imprimés dans les Pays de la Loire (livres, périodiques, affiches, photos…), dès lors qu'ils sont mis à la disposition du public. En 2014, la bibliothèque municipale a reçu le dépôt de 14500 livres et 1337 revues des 243 imprimeurs de la région. Chaque mois, l'équipe de cinq personnes affectée au traitement de ces documents reçoit et trie plusieurs palettes de livres. Les collections du dépôt légal d'Angers s'accroissent de 200 à 250 mètres linéaires par an et comptabilisent plus de 200000 documents. Les Pays de la Loire sont actuellement la plus importante région d'imprimerie en France.

EN BREF

Droit des sols

L'accueil du public pour ce qui concerne les autorisations et droit des sols (permis de construire, déclaration de travaux, consultation du plan d'occupation des sols…) est désormais assuré à Angers Loire Métropole, 83, rue du Mail, 0241054267.

"Le cancer, parlons-en"

La maison de la Ligue contre le cancer est à découvrir le 19 mars, dans le cadre des rendez-vous "santé" mensuels proposés par la Ville et ses partenaires.
Contact : 0241889021.

Tout sur la retraite

"Je m'informe" sur la retraite, vendredi 3 avril, 10h ; "Je m'engage" dans une activité bénévole, 13 mars et 10 avril, 9h30 ; "J'agis" au sein d'un projet, 20 mars, 10h ; "Bords de Maine café" autour de l'offre de loisirs, 27 mars, 10h ; "Je découvre" les bénévoles administrateurs, 16 mars, 14h30.
Espace Welcome, place Maurice-Sailland, 0241231331. Gratuit.

Trésorerie municipale

Nouveaux horaires d'accueil du centre des finances publiques : du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h. Fermé les mercredis et vendredis après-midi. impots.gouv.fr

La tapisserie licière pour les 6-12 ans

Initiation à l'art textile contemporain et réalisation d'une œuvre collective sur des métiers de haute et basse lice avec le service éducatif ville d'art et histoire.
Du 15 au 22 avril. Inscriptions à partir du 23 mars au 0241602213.

Angers Cœur de M le projet est lancé

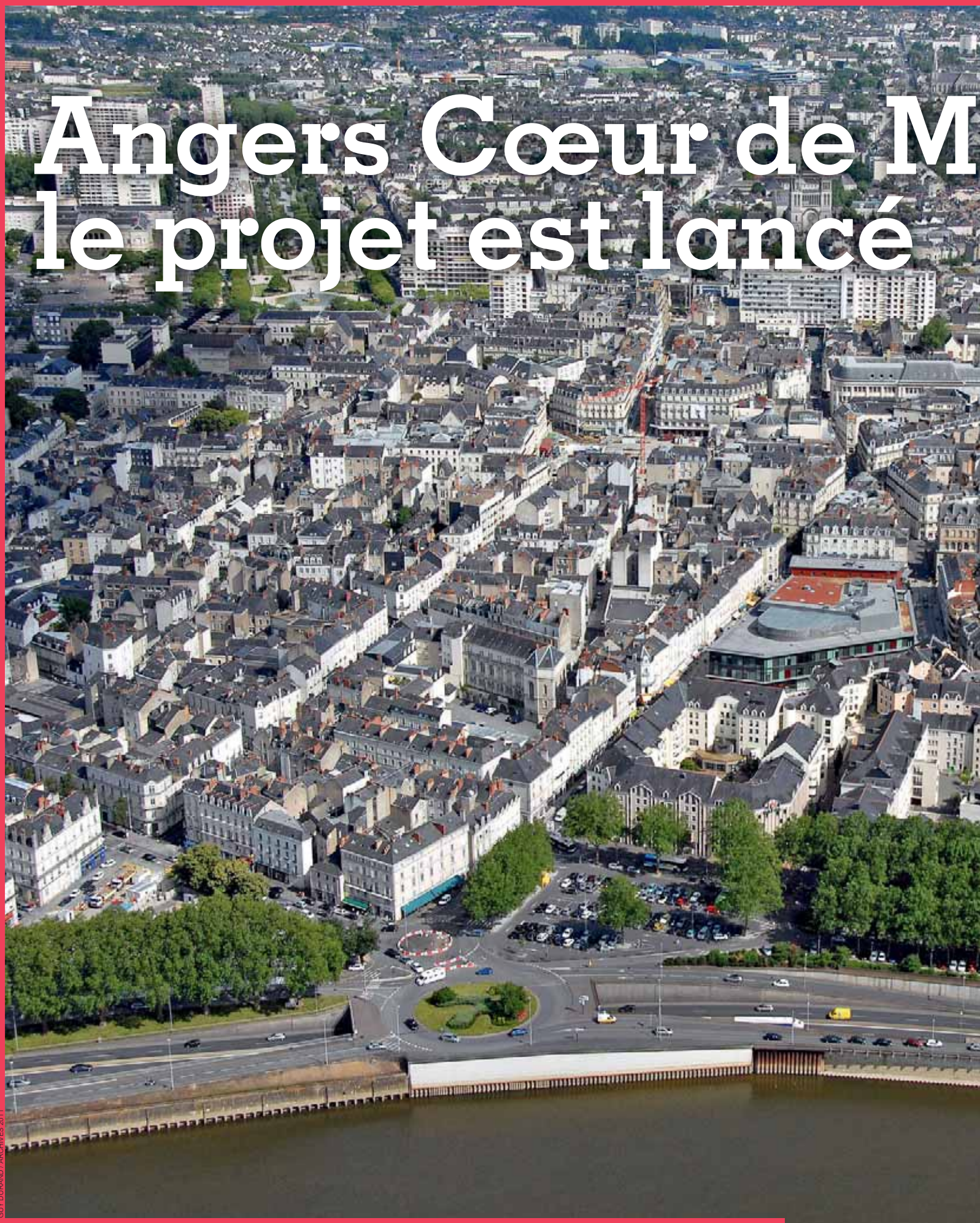

GUY DURAND / ARCHIVES 2011

Premier grand secteur concerné par le projet Angers Cœur de Maine : le bas du centre-ville, de la place Molière au quai Ligny.

aine,

➔ Le bas du centre-ville et le Sud du secteur Saint-Serge vont être les premiers sites à profiter du projet de reconquête des berges de la rivière Angers Cœur de Maine. Les études sont en cours et la concertation sera lancée prochainement.

Les conseils municipaux des 26 janvier et 23 février ont acté le lancement d'Angers Cœur de Maine, le projet urbain de reconquête des berges de la rivière. Le premier en confiant à la société publique locale d'aménagement de l'Anjou un mandat d'études sur la faisabilité technique, administrative et financière de l'opération.
Le second en présentant les modalités de la concertation à venir. Le tout en accord avec les capacités financières de la collectivité et en confiant la maîtrise d'œuvre à l'atelier d'urbanisme Grether et à l'agence de paysage Phytolab.

Ouvrir le centre-ville sur la rivière

"Angers Cœur de Maine donne une orientation nouvelle au projet, confie Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. *Pour cela, nous misons sur la continuité en nous appuyant sur les travaux, études et diagnostics déjà réalisés, mais aussi sur une forme de rupture en proposant aux Angevins un projet réaliste au service du développement commercial et touristique du cœur de ville."*
D'où le choix de se pencher en priorité sur deux sites principaux : Molière-Verdun et Saint-Serge.
Le premier s'étend de la promenade Jean-Turc à la place Molière, en passant par le bas de la montée Saint-Maurice, la place de la Poissonnerie, le pont de Verdun et la rue Beaurepaire.
Objectifs : ouvrir le centre-ville sur la rivière et redynamiser l'hyper-centre commerçant. Afin de créer de nouveaux espaces publics, la voie des berges sera couverte dans sa partie centrale par une esplanade qui permettra de valoriser la variété du paysage urbain, de faire entrer la nature dans la ville et de renforcer l'offre touristique et événementielle. Cela en proposant notamment un cheminement entre les principaux sites touristiques situés de part et d'autre de la rivière ainsi que des espaces ouverts aux animations.

Saint-Serge : 15 hectares à aménager

Deuxième secteur prioritaire : Saint-Serge. La volonté est de renforcer l'attractivité de ce site déjà central, vivant et animé par de nombreuses activités universitaires et tertiaires en créant un cadre de vie agréable pour les chercheurs, enseignants, étudiants, acteurs économiques et habitants.
Des espaces de travail innovants, des lieux d'échanges et de rencontres sportives et festives y seront imaginés dans une ambiance paysagère aérée où le végétal prendra toute sa place.
Les études portent à la fois sur les 77 hectares de cette zone d'activités et sur sa partie Sud (15 hectares environ) située dans le prolongement direct du centre-ville. Elles doivent tenir compte du maintien à court et moyen terme de la voie des berges, de la création d'un échangeur complet avec l'autoroute A 11 et des contraintes environnementales, le secteur étant en partie inondable.
Parmi les installations envisagées : une nouvelle chambre de métiers et son centre de formation, mais également d'autres équipements qui participeront à l'animation et à l'attractivité du site. ■

Trois questions à

THIERRY BONNET

Christophe Béchu, maire d'Angers

"Cœur de Maine, c'est un projet d'aménagement raisonné"

Le conseil municipal a validé le lancement du projet urbain Angers Cœur de Maine. Quels en sont les grands principes ?

Cœur de Maine est un projet d'aménagement raisonnable et raisonné des berges de la Maine, qui a l'ambition de réconcilier les Angevins avec leur rivière. Il s'agit de rapprocher les deux berges, de créer de nouveaux lieux de vie, qui auront notamment comme vertu d'agrandir le centre-ville d'Angers. Le projet Cœur de Maine va tout d'abord se concentrer autour du secteur Molière-Verdun, en même temps qu'il posera les premiers jalons du développement du quartier Saint-Serge. Il aboutira pendant le mandat.

Pourquoi démarrer en priorité par les secteurs Molière-Verdun et Saint-Serge ?

Ce projet que nous menons avec l'architecte François Grether prévoit de couvrir les voies sur berges sur 300 mètres, à partir du château jusqu'à la place Molière, épicentre de notre cité. Cette couverture créera de fait un espace de 40 000 m², sur lequel nous installerons des commerces et divers équipements, tels que des terrains de jeux, un jardin d'enfants, des halles… Ce nouveau site sera un prolongement naturel du centre-ville qui a besoin d'être redynamisé – nous avons déjà pris des mesures en ce sens, comme la première heure de stationnement gratuite dans les parkings –, et il offrira une ouverture sur le quartier historique de la Doutre, lequel a réellement besoin de se rapprocher du cœur de la cité. Concernant Saint-Serge, il s'agit de renforcer sa vocation universitaire et tertiaire, et d'accompagner son développement de quartier urbain aéré, agréable à vivre et innovant. Des aménagements sont d'ores et déjà prévus, comme l'installation de la chambre de métiers, pour faire de ce secteur un lieu vivant et animé. C'est aussi un prolongement naturel du centre-ville.

Comment la future ligne de tramway va-t-elle s'imbriquer dans Cœur de Maine ?

Angers Cœur de Maine et la seconde ligne de tramway entre Belle-Beille et Monplaisir sont deux projets intimement liés. Le croisement entre les deux tracés se fera sur la place Molière réaménagée après le franchissement de la Maine sur un nouveau pont. Cette cohérence témoigne du sérieux de notre projet et confortera notre vision d'un développement global et harmonieux de la ville.

L'aménagement de 15 hectares au Sud de la zone d'activités Saint-Serge est à l'étude.

La concertation préalable

En accord avec le code de l'urbanisme, une concertation préalable est organisée pendant la réalisation des études afin d'associer à l'élaboration du projet les habitants, les associations locales, les professionnels… Pour les deux premiers sites à l'étude, une réunion publique sera organisée en mai, suivie d'une exposition installée dans le hall de l'hôtel de ville où il sera possible de consulter les études, et de s'exprimer via un registre.

Les grandes dates

26 janvier	1er semestre 2015	2e semestre 2015 et 1er semestre 2016	Fin 2016	Fin 2019
Début des études techniques, administratives et financières.	Concertation avec le public et poursuite des études.	Études opérationnelles.	Premières interventions sur les deux sites.	Livraison des nouveaux espaces publics.

ZOOM

Secteur Molière-Verdun, la transformation est en marche

THIERRY BONNET

Point de croisement des lignes de tramway, la place Molière sera entièrement revue.

"Les Angevins veulent retrouver leur rivière. C'est l'essence même du projet Cœur de Maine", insiste Christophe Béchu, le maire. Les investissements publics programmés ces prochaines années dans le bas du centre-ville sont l'occasion de valoriser ses nombreux atouts et de répondre à l'enjeu d'une redynamisation d'ensemble du secteur. Cela passe par la nécessité d'ouvrir le centre-ville sur la rivière en couvrant partiellement la voie des berges afin d'offrir de nouveaux espaces aux usages variés (jeux, sports, pique-nique…). *"La couverture de la voie des berges sera inférieure à 300 mètres, distance à partir de laquelle une voie entre dans la catégorie des tunnels,* explique Jean-Marc Verchère, adjoint à la Voirie. *Ce qui nécessite d'ajouter 110 mètres à la couverture déjà existante, entre le pont de Verdun et la place Molière. L'objectif est d'en faire une esplanade légère n'ayant pas vocation à accueillir des véhicules lourds."*
L'autre effet majeur d'un tel aménagement sera de renforcer le commerce de centre-ville, et plus particulièrement celui de l'hyper-centre, en le dotant d'une véritable vitrine dans sa partie basse. Cela afin de la connecter directement aux rues qui composent le parcours marchand, comme la rue Plantagenêt par exemple. *"Cela se fera par une réorganisation des accès automobiles et par l'arrivée de la future ligne de tramway et d'un nouveau pont enjambant la Maine,* ajoute Bernard Dupré, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé des déplacements. *La place Molière deviendra alors le point de croisement des lignes de tramway. Ce qui maximisera l'impact de la première ligne et la fréquentation de la deuxième à proximité immédiate des commerces."*

En blanc, le secteur Centre-Ville Maine redessiné des places Molière et de la Poissonnerie jusqu'au château, via le pont de Verdun et la rue Beaurepaire.

Entretien avec
François Grether,
architecte du projet Cœur de Maine

JEAN-PATRICE CAMPION

Pourquoi avoir souhaité travailler sur ce nouveau projet d'aménagement ?
Parce que la situation angevine est emblématique du rapport qu'une ville entretient avec sa rivière. Aujourd'hui, on a une Doutre et un centre-ville qui se tournent le dos. Il manque entre ces deux secteurs un espace de liaison pour que la ville et les Angevins profitent pleinement des deux rives. Chacune détient des atouts exceptionnels. Tout est réuni pour réussir un beau projet.

Comment imaginez-vous le secteur Molière-Verdun ?
Comme un lieu d'exception, "la carte postale" de la ville où l'urbain incarné par le centre-ville se rapproche en douceur de la nature et de la Maine en une succession de terrasses et de balcons. Un lieu à multiples usages que les habitants s'approprieront ou inventeront. La couverture des voies des berges créera un nouvel espace public ouvert sur la rivière. Mais cet aménagement n'est qu'une partie d'un projet global de près de 4 hectares qui englobe la place Molière à la croisée des lignes de tramway, la place de la Poissonnerie qui, libérée de son stationnement, pourra être imaginée au fil des saisons comme un espace récréatif, une grande promenade en balcon de la rivière allant du quai Gambetta au quai Ligny…

Et Saint-Serge ?
Là également, les atouts ne manquent pas. La première zone à aménager se situe dans le prolongement du mail François-Mitterrand et du cinéma multiplexe. Les contraintes hydrauliques peuvent permettre d'imaginer le secteur comme un grand parc où se côtoient animations et loisirs urbains, activités universitaires, tertiaires, habitat et végétal. Ce quartier, extrêmement bien placé à deux pas du centre-ville, deviendra un poumon attractif, symbole du dynamisme économique de la ville.

l'invité

Thierry Sachot,
Directeur général d'Éolane
et président de la Cité
de l'objet connecté

"La Cité de l'objet connecté est un très beau challenge"

THIERRY BONNET

SON PARCOURS
Né à Loudun en 1954, Thierry Sachot débute sa carrière en tant que responsable production dans une PME familiale à Combrée, SELCO. En 1999, il prend la direction de cette PME devenue entreprise de 300 personnes, filiale du groupe Éolane. En 2007, il devient membre du directoire du groupe Éolane, en charge de l'Industrie et de la R&D. L'an dernier, il intègre l'équipe de pilotage des objets connectés, un des 34 chantiers de la Nouvelle France Industrielle, et devient président de la Cité de l'objet connecté à Angers.

Pourquoi une Cité de l'objet connecté ?

Les objets connectés sont des objets qui échangent des informations avec leur environnement. Ils s'adaptent en conséquence et peuvent alerter leur propriétaire. Santé, sport, jeux, maison, aménagement urbain, machine industrielle... ces objets vont envahir notre quotidien.
Il faut faire évoluer nos modes de production pour que ces produits émergent de façon plus spontanée, dans un esprit plus *start-up.*
En effet, la culture industrielle française est plutôt tournée vers de grands projets très sécurisés dans leur développement. Si on applique ces méthodes aux objets connectés, on fera de très bons produits mais qui sortiront avec des mois de retard sur leurs concurrents. La Cité de l'objet connecté répond à cet enjeu.

Comment cela va-t-il fonctionner ?

La Cité de l'objet connecté ouvrira mi-mai dans les anciens locaux de RCO près du parc des expositions. Cette plateforme industrielle concentrera des compétences en matière d'électronique, de plasturgie, de mécanique et de design. Objectif : transformer en quelques mois une bonne idée en un produit au stade des préséries. Afin d'encadrer cela, une dizaine d'ingénieurs experts seront recrutés d'ici à l'ouverture.

> "Transformer en seulement quelques mois une bonne idée en un produit au stade des préséries."

Un chiffre qui devrait être porté à une quinzaine l'année prochaine. Nous allons aussi nous appuyer sur des partenaires industriels régionaux. Six sociétés font déjà partie de notre tour de table : Mécaréseau, Cd Plast, Process, le designer Hubert Chevalier, Moulanjou et Qowisio. Ces trois dernières sont des entreprises angevines. Car, bien sûr, ce projet doit créer une émulation pour le territoire. Nous souhaitons aussi profiter des nombreuses compétences locales en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Dès cette année, nous devrions accompagner une vingtaine d'entrepreneurs en échange d'un loyer mensuel de 300 euros. L'objectif est de monter en charge et de suivre simultanément près de 170 projets d'ici à cinq ans.

Pourquoi à Angers ?

Tout simplement parce qu'Éolane[1], le groupe d'électronique angevin, est l'actionnaire majoritaire de la Cité de l'objet connecté. En 2013, le gouvernement a lancé un programme de réindustrialisation de la France autour de 34 grands chantiers, dont celui des objets connectés. Éric Carreel en est devenu le chef de file. Cet entrepreneur est le patron de Whithings qui fabrique des balances intelligentes et des mesureurs de nombre de pas. Il se trouve qu'à Éolane, nous connaissons Éric Carreel depuis vingt-cinq ans. Nous avons même été partenaires dans les années 90 pour la fabrication du tam-tam, le récepteur de radiomessagerie. Nous avons donc eu de nombreux échanges avec Éric pour aboutir au concept de la Cité de l'objet connecté qui a été labellisé en juin 2014 comme un des projets de la Nouvelle France Industrielle.

S'agit-il d'une opération publique ou privée ?

La Cité de l'objet connecté est une société privée. D'ores et déjà, Éolane a décidé d'investir 2,1 millions d'euros pour acheter des machines. À côté, pour des raisons d'intérêt économique, les partenaires publics soutiennent le projet. Des subventions de l'État et de la Région sont attendues. Quant à l'Agglomération, elle va mettre à disposition nos futurs locaux. Mais, quoi qu'il en soit, dans trois ans, nous vivrons sur nos ressources propres.

Quel sera l'impact pour le territoire angevin ?

L'objectif final est évidemment de voir un maximum de ces nouveaux objets connectés être produits en série afin de créer des emplois. Bien sûr, tous les objets conçus dans nos murs ne seront pas produits dans la région.
Nous ne pourrons pas empêcher une fabrication en Asie des objets les plus simples et devant être produits en grande quantité.
Mais, même si nous n'accueillons ici que la production d'un cinquième de ces objets, cela pourrait se traduire en dizaines, voire en centaines d'emplois. De toute façon, aujourd'hui, il est impossible de donner ne serait-ce qu'un ordre d'idée. C'est l'avenir qui nous le dira. En tout état de cause, c'est un très beau challenge.

[1] Éolane compte dans le monde 3 500 salariés, dont les deux tiers en France.

> "L'objectif final est de voir un maximum de ces objets connectés être produits en série afin de créer de nouveaux emplois."

Le conservatoire joue sur tous les registres

➔ À l'origine dédié à l'enseignement classique, le conservatoire propose aujourd'hui un choix très ouvert d'instruments et répertoires. En témoignent les nombreuses interventions proposées toute l'année par les élèves et enseignants.

Le mercredi matin, c'est jour d'atelier au conservatoire pour les collégiens en classe à horaires aménagés. Au quatrième étage, des mélodies mandingues s'échappent de la classe de percussion. Au vibraphone, au marimba, à la batterie et aux congas, huit élèves s'appliquent sous les consignes de Vincent Couprie : *"Dans cet atelier on travaille sans partition. Ce qui nous intéresse ici c'est la mémorisation, l'improvisation et bien sûr la découverte culturelle."* *"Les instruments d'orchestre restent notre cœur de métier, car la vocation première des conservatoires est de former des musiciens aptes à faire vivre et transmettre le patrimoine musical classique. Mais l'enseignement proposé est aujourd'hui très ouvert, aussi bien dans son répertoire que dans les pratiques pédagogiques"*, explique le directeur, Jean-Marcel Kipfer. Nouvelle illustration au deuxième étage, dans la classe de Frédérick Forti. Là, les instruments sont beaucoup plus classiques (piano, flûte, violon, hautbois, guitare...), mais c'est sur le thème du film Jurassic Park que l'enseignant entraîne ses élèves à la pratique collective. Un peu plus loin, Pierrick Menuau innove en introduisant une viole de gambe dans son cours, consacré aujourd'hui à une mélodie du jazzman Don Cherry. *"C'est la première fois que je fais appel à cet instrument. On va bien voir !"*

1 200 apprentis musiciens

Cet esprit d'ouverture qui secoue le vieux bâtiment de l'avenue Montaigne s'accommode d'un enseignement qui reste exigeant et rigoureux : pratique instrumentale, formation musicale et pratique vocale sont au programme des apprentis musiciens. Lesquels représentent la grande majorité des élèves, à savoir 1 200 sur 1 450, les sections danse et théâtre occupant le reste de l'effectif. *"En tant que conservatoire à rayonnement régional, nous avons pour mission d'assurer la formation et l'encadrement de la pratique amateur dans ces trois disciplines"*, souligne le directeur. Avec également pour vocation d'emmener ceux qui en ont les moyens et l'envie vers une pré-professionnalisation. *"Mais devenir professionnel n'est jamais un objectif de départ,* tempère Jean-Marcel Kipfer. *Seuls 1 à 2 % de nos élèves sont concernés."*

Acteur de la vie culturelle locale

L'autre ambition du conservatoire, c'est de s'imposer comme un acteur à part entière de la vie culturelle locale. Ainsi élèves

(suite page 20)

CE QU'IL EN PENSE

JEAN-PATRICE CAMPION

"La pratique artistique est porteuse de nombreuses valeurs, comme l'écoute, l'investissement personnel et l'ouverture culturelle. Ces valeurs sont présentes dans tous les enseignements proposés, au-delà des techniques propres à chaque discipline."

Jean-Marcel Kipfer,
directeur du conservatoire à rayonnement régional d'Angers

PHOTOS JEAN-PATRICE CAMPION

1 450 élèves sont inscrits au conservatoire d'Angers, encadrés par 85 enseignants.

1 150 heures de cours sont assurées chaque semaine, avenue Montaigne et salle du Pré-Pigeon pour le théâtre.

21 instruments sont enseignés au conservatoire, incluant tous les instruments d'orchestre symphonique.

Cours de pratique collective avec Frédérick Forti. Les élèves interprètent le thème du film Jurassic Park.

Dans la salle de percussion, ces grands xylophones appelés mirambas résonnent au rythme de musiques mandingues, sous la conduite de Vincent Couprie.

(suite de la page 18)

et enseignants quittent régulièrement l'avenue Montaigne pour des interventions variées, dans différents espaces. Au Quai, "class'concert", "class'jazz" et "avant spectacle", en danse, sont régulièrement proposés en préambule des représentations. En plus petite formation, les rencontres "viens voir les musiciens" sont l'occasion de mini-concerts à la médiathèque Toussaint et dans les bibliothèques Annie-Fratellini et Monplaisir. Plus récemment, les "rendez-vous accordés" permettent aux élèves du conservatoire de jouer avec ceux du centre Jean-Vilar, à la Roseraie. Sans oublier les prestations en plus grand ensemble organisées à la chapelle des Ursules et au foyer du Grand-Théâtre. Enfin, le conservatoire est aussi ouvert à tous à l'occasion des conférences gratuites proposées dans le cadre du programme "vous avez dit musique ?".

Conservatoire à rayonnement régional d'Angers, 26 avenue Montaigne. Tél. : 02 41 24 14 50. www.angers.fr/crr

Jazz avec Pierrick Menuau, et l'intervention inédite d'une viole de gambe.

Dès cinq ans, les enfants sont accueillis en éveil musical.

Deux cents élèves suivent les cours de danse contemporaine, classique et moderne dispensés au conservatoire.

Le conservatoire compte également une section théâtre de 50 élèves, avec des cours proposés salle du Pré-Pigeon.

PHOTOS JEAN-PATRICE CAMPION

Portes ouvertes le 21 mars

Le conservatoire d'Angers organise samedi 21 mars sa journée portes ouvertes. De 10 h à 20 h, de nombreuses animations permettront de découvrir la diversité des enseignements proposés en musique, danse et théâtre. Cette journée intervient en clôture d'un temps fort consacré au cirque, avec conférence le 11 mars à 18 h, fanfare, théâtre et animations musicales le 18 mars après-midi, et spectacle "Le Cirque et sa clique" le 19 mars à 20 h 30 au théâtre Chanzy. Animations et surprises circassiennes sont aussi annoncées pendant les portes ouvertes : programme détaillé sur www.angers.fr/crr

TRIBUNES

➔ En application de la loi “démocratie et proximité” du 27 février 2002, cette page est consacrée à l’expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Un centre-ville qui revit !

Conformément à nos engagements de campagne, l’équipe Angers Pour Vous travaille à la revitalisation du centre-ville, le quartier de tous les Angevins.

Nous avons ainsi **renoué le dialogue avec les commerçants** qui souffraient d’un manque d’écoute et de considération de la part de l’équipe précédente. Notre première action a été de faire un bilan de la situation avec eux, garants de l’attractivité et du dynamisme du centre-ville et créateurs d’emplois. Notre centre-ville est le premier centre commercial de l’agglomération, nous travaillons avec les commerçants pour le développer.

La première heure de stationnement gratuite dans les parkings du centre-ville, comme nous nous étions engagés, est effective depuis le 1er septembre dernier. Cette mesure a permis une augmentation de la fréquentation de 15 % sur les 3 premiers mois dans les 9 parkings concernés. En découle un passage plus important dans les commerces, avec notamment une nouvelle clientèle qui revient en centre-ville.

Pour **notre première édition de Soleils d’hiver,** le centre-ville a vécu au rythme des fêtes de fin d’année. Cette manifestation festive, solidaire et commerciale, a créé un vrai engouement de la part des Angevins. Le parcours en cœur de ville, le nouvel emplacement de la grande roue sur le jardin du Mail, la mise à l’honneur du poinsettia ont participé à la réussite de cette édition. Elle renforce notre ambition : faire d’Angers une destination de référence pour les fêtes de fin d’année.

Notre projet de reconquête des rives de Maine **Angers Cœur de Maine** entre en cohérence avec les actions déjà menées. Avec la création d’une esplanade végétalisée entre la place Molière et le pont de Verdun, le centre-ville va s’ouvrir sur la rivière, révélant la richesse et la variété du paysage du cœur d’Angers (château, cité, cathédrale, quais…) en se connectant à la Doutre. Ce projet va aussi renforcer le commerce en le dotant d’une véritable vitrine en bas de centre-ville et en réorganisant les accès automobiles et en transport en commun de l’hyper-centre. Il s’agit aussi de l’agrandir en créant un nouvel espace attractif pour les Angevins, et en le reliant enfin à la Maine.

Avec le projet de **Coulée verte,** nous agissons aussi sur la mise en valeur du quartier, de son patrimoine et du savoir-faire en matière de végétal. L’objectif est de renforcer l’attractivité de ce quartier, de le redynamiser afin qu’il devienne la vitrine d’Angers capitale du végétal. Les Angevins pourront ainsi devenir les meilleurs ambassadeurs de leur ville, contribuant aussi au développement économique et du tourisme sur notre territoire.

Vos élus de la majorité
“Angers pour vous”
Contactez-nous au 02 41 05 40 34.

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Angevins, réinventez la démocratie participative !

La démocratie participative est un outil essentiel du vivre ensemble, si fondamental dans notre société. Nous devons l’interroger constamment pour que chaque Angevin puisse s’investir activement dans sa ville. C’est pourquoi elle évolue sans cesse à Angers depuis 2001 : conseils de quartiers, des jeunes Angevins, du handicap, des étrangers, comité d’usagers du CCAS... Ils se sont réinventés continuellement afin de permettre au plus grand nombre de participer à la vie de la cité et d’être au cœur des décisions.
La majorité actuelle lance un nouveau modèle unique de conseils de quartiers, malgré notre demande de prise en compte des particularités de chacun des quartiers d’Angers. Les membres des anciens conseils auraient dû être consultés pour faire part de leur expertise d’usage sur ce sujet et prendre part à l’écriture de ces nouveaux conseils. Malgré cela, nous nous associons à la majorité pour vous inviter à y participer, et faire de ces conseils un espace ouvert de débat et de co-construction au service de l’intérêt général.

Vos élu-e-s
du groupe Aimer Angers
www.aimerangers.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

Tout le végétal à Angers

➔ Plus de 15 000 visiteurs professionnels, près de 600 exposants de la filière horticole, le 30e salon du végétal s'est tenu du 17 au 19 février au parc des expositions. L'occasion d'affirmer la place centrale qu'Angers occupe dans la filière végétale en France et à l'international, mais aussi de découvrir les tendances de ce qui fleurira demain dans les vases, les jardinières, les parcs et les jardins.

Hall Amphitéâtre
N
NOVAFLEUR
455

DOUTRE

Arts et métiers, 200 ans d'histoire et d'innovations scientifiques

THIERRY BONNET

Les élèves de deuxième année se rendent à l'atelier de mise en forme par déformation plastique.

1780 Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, entrepreneur sensible à l'esprit des Lumières, crée dans son fief de Liancourt, dans l'Oise, une école destinée à former des contremaîtres pour l'industrie naissante. *"Après la Révolution et un exil forcé, de retour en France, il convainc Napoléon du bien-fondé de son idée et en 1803 la première école d'Arts et Métiers est installée à Compiègne"*, raconte Philippe Dal Santo, directeur par intérim de l'Ensam d'Angers.

Une antenne en Anjou

Deux ans plus tard, l'école essaime du côté de Beaupréau et ouvre un deuxième centre : *"Napoléon se disait qu'il serait bon d'amener autre chose que des Chouans dans les Mauges !"* Dans ce contexte, pas étonnant que les autorités locales ne voient pas cette installation d'un très bon œil. En 1814, à la chute de l'Empire napoléonien, poussée par l'animosité des habitants des Mauges, l'école déménage à Angers, dans les locaux actuels de l'abbaye du Ronceray.

Toujours s'adapter aux évolutions scientifiques

Les lieux se transforment peu à peu, avec l'installation de salles de cours et d'ateliers dans ces beaux bâtiments du 11e siècle. En 1817, l'école se dote d'un programme d'études plus tourné vers l'industrie que vers le militaire. *"L'Ensam forme alors des contremaîtres appelés à devenir les cadres de l'industrie, qui apprennent donc à concevoir et à fabriquer, mais aussi à manager des hommes,* explique Philippe Dal Santo. *Au fur et à mesure des évolutions liées à la Révolution industrielle, l'école adapte ses apprentissages au fil des découvertes scientifiques et de l'ouverture de l'industrie à l'international."* Les secteurs historiques d'apprentissage, que sont les transports et la mécanique industrielle, s'élargissent et deviennent progressivement plus pointus, avec par exemple l'énergie, la biomécanique (santé), les infrastructures (en lien avec le génie civil d'Angers) ou la réalité virtuelle (antenne de Laval). De nouveaux bâtiments, adaptés à ces évolutions, sont construits dans les années 60 et 90. À la pointe de la recherche et de l'innovation scientifiques, l'Ensam compte aujourd'hui huit campus, quatre antennes et 5 800 étudiants, dont 500 à Angers. Deux cents ans après sa création, les étudiants d'Angers marchent ainsi sur les traces de leurs illustres prédécesseurs, tels Louis Delage, diplômé en 1890 et célèbre dans l'entre-deux-guerres pour ses voitures de compétition, ou René Couzinet (1921), qui fabriqua l'avion avec lequel Mermoz traversa l'Atlantique Sud.

Programme des événements du bicentenaire disponible sur 200ans-angers.ensam.eu

LA ROSERAIE

Le club d'ultimate frisbee enchaîne les bons résultats

Savez-vous que la ville d'Angers possède l'un des meilleurs clubs d'ultimate frisbee de France ? L'équipe 1 du Magic Disc a terminé à la quatrième place du championnat de première division en salle en février et l'équipe jeune a décroché le titre de champion de France en salle en décembre.
"Le club a été créé en 1998 par un professeur de sport du collège Jean-Mermoz et des parents d'élèves, qui avaient envie de jouer plus que dans le cadre scolaire, indique Sylvain Rullier, le président du club. *C'est l'unique club du département. Nous avons 55 licenciés, 15 filles et 40 garçons, âgés de 12 à 60 ans. Ils évoluent dans plusieurs équipes de niveau régional et national lors des championnats en salle, sur gazon et sur plage."* Une section jeune a été créée en 2012 permettant à des garçons et filles de 12 à 17 ans de découvrir un sport collectif pas comme les autres.
"Ce sport se joue sans arbitre, souligne Sylvain Rullier. *Les joueurs évaluent eux-mêmes leurs fautes et doivent trouver un terrain d'entente avec leurs adversaires."* Autre caractéristique : garçons et filles jouent ensemble.
Magic Disc organise régulièrement des événements. Les 18 et 19 avril, le club orchestrera le Championnat de France sur gazon au stade du Lac-de-Maine. Entre 150 et 200 joueurs sont attendus. Une belle occasion pour découvrir l'ultimate frisbee.
Renseignements sur le blog http://magicdiscangers.blogspot.com

JEAN-PATRICE CAMPION

Magic disc, le club d'ultimate frisbee d'Angers, compte 55 licenciés âgés de 12 à 60 ans.

CENTRE-VILLE

Une boutique pour acheter solidaire boulevard Carnot

THIERRY BONNET

Jean-Pierre Galopin, co-responsable de la communauté Emmaüs d'Angers, Juan Cozar, compagnon, et Gaby Mainfroid.

Du mobilier, des appareils électroménagers, de la vaisselle, des vêtements, des livres et même des vélos. On peut trouver tous ces objets dans la boutique Emmaüs située boulevard Carnot. Elle est ouverte depuis bientôt deux ans. *"Ce magasin permet d'avoir une vitrine en centre-ville,* explique Jean-Pierre Galopin, co-responsable de la communauté basée à Saint-Jean-de-Linières. *Nous y présentons une sélection de nos meilleurs articles. Cela permet aux Angevins d'acheter solidaire et aux étudiants et familles aux faibles revenus de trouver des produits à des prix battant toute concurrence, par exemple un lave-linge à 90 euros. Nous recherchons actuellement un local beaucoup plus grand afin de présenter davantage d'articles."*
La boutique est tenue par un compagnon – Juan Cozar depuis le mois de décembre – et un bénévole. *"J'aime bien le contact avec le public,* indique Juan. *Avant de venir en France, j'ai travaillé dans la restauration."*
"Contrairement aux entreprises d'insertion, la communauté ne reçoit pas de subvention, souligne Jean-Pierre Galopin. *Ses ressources proviennent du travail des compagnons."* Cinquante compagnons et compagnes sont accueillis à Saint-Jean-de-Linières. Les uns trient les objets et les autres les réparent, les vendent, préparent les repas ou travaillent à la lingerie.
Des ventes à thème y sont régulièrement proposées. Les prochaines auront lieu le 7 mars (bijoux), le 14 mars (outillage) et le 21 mars (musique).

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Renseignements sur www.emmaus49.com

La chimie a aussi son école rue Michelet à Angers

Sur la paillasse, Valentine et Théophile dosent la caféine d'un célèbre soda.
À deux pas, un petit groupe d'étudiants vêtus de blouses blanches fabrique de l'aspirine. Peu d'Angevins le savent, mais Angers dispose depuis 65 ans d'une école de chimie : l'école technique supérieure de chimie de l'ouest (Etsco). Elle se situe rue Michelet en périphérie de la Catho. *"C'est vrai, nous manquons de notoriété,* regrette Catherine Debaig, *une des professeurs. C'est en grande partie dû au fait que nous sommes un des rares lycées en France à être seulement post-bac, donc sans lycéen au sens habituel. C'est un handicap pour se faire connaître car nous ne bénéficions pas des réseaux classiques."*
Néanmoins, près de deux cents étudiants suivent les cours des deux filières de l'Etsco : un BTS chimie et un BTS métiers de l'eau. Depuis cette année, s'ajoute une vingtaine d'apprentis en alternance. Il s'agit donc de formations courtes et professionnalisantes.
Pour cela, l'Etsco dispose d'une dizaine de laboratoires où on analyse, manipule et transforme les matières. On découvre ainsi au fil de la visite une impressionnante colonne de distillation qui culmine à près de six mètres. Une autre immense salle héberge l'ensemble du parcours de traitement des eaux usées. Beaucoup de concret donc pour transformer en deux ans des bacheliers en chimistes ou en techniciens supérieurs de l'eau. À noter enfin que cette année, l'Etsco est en chantier. Objectifs : bâtir le pôle administratif qui lui manquait, récupérer deux salles de cours et mettre l'établissement aux normes en matière d'accessibilité. *"Tout devrait être terminé pour accueillir à la rentrée prochaine la nouvelle promotion de bacheliers"*, conclut Catherine Debaig.
www.etsco.e-lyco.fr

THIERRY BONNET

Près de deux cents étudiants bénéficient des laboratoires de chimie.

THIERRY BONNET

Un temps fort autour de la petite enfance à la bibliothèque

Histoire, anecdotes, fabrication… les ours en peluche n'ont plus de secrets pour Cyriaque Lecomte, l'auteur du livre "L'Ours en peluche". Jusqu'au 25 avril, les ours illustrant son livre sont mis en scène et exposés à la bibliothèque des Justices, accompagnés des photographies du club photo de la Madeleine. Après plusieurs ateliers enfants, le fabricant d'ours retracera toutes les étapes de la création d'une peluche au cours de deux ateliers pour adultes le 14 mars, à 10h et à 14h30. Le 17 mars, les enfants et leurs parents sont conviés à une soirée Comptines et jeux de doigts, dès 18h30. Et pour les tout-petits (dès six mois), le 20 mars à 18h30, c'est soirée pyjamas et turbulettes, avec au programme chansons et histoires.

Bibliothèque des Justices, 42, place des Justices, 02 41 66 97 23.

MONPLAISIR

La Mission locale s'est installée au relais-mairie

THIERRY BONNET

La Mission locale angevine s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en démarche d'insertion.

L'antenne de Monplaisir de la Mission locale angevine (MLA) dispose maintenant de nouveaux locaux, au sein du relais-mairie boulevard Allonneau. *"Sur les questions d'emploi, et notamment d'emploi des jeunes, proposer des accueils de proximité et de qualité contribue grandement à l'efficacité de l'action"*, soulignait Marc Goua, président de la MLA et vice-président d'Angers Loire Métropole délégué au retour à l'emploi et à l'insertion, lors de l'inauguration des locaux le 22 janvier. La Mission locale est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle, inscrits ou non à Pôle emploi. Auparavant, sa présence à Monplaisir se résumait à un bureau installé à la Maison pour tous. Désormais, les jeunes sont accueillis par un conseiller dans un vaste espace avec documentation et accès Internet. Des ateliers et réunions thématiques y seront régulièrement proposés, avec la participation de partenaires. Enfin, deux bureaux attenants sont réservés aux entretiens individuels.

"Je me réjouis de cette installation au sein du relais-mairie, où se croisent de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, relève pour sa part Faten Sfaïhi, adjointe du quartier. *Toutes les énergies doivent être mobilisées au service de l'emploi. C'est particulièrement vrai dans un quartier comme Monplaisir, où l'on compte près de 1 200 demandeurs d'emploi dont plus de 20 % ont moins de 26 ans."*

2 bis, boulevard Allonneau, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30, ainsi que de 9 h à 12 h 30 le mardi, mercredi et vendredi.

SAINT-SERGE

"Assurer le lien entre la résidence et la mairie"

THIERRY BONNET

Dominique Charbonnel a été réélu président du CVS de la résidence Saint-Michel pour un second mandat.

"Rendre le séjour des résidants le plus agréable possible." C'est ce qui a motivé Dominique Charbonnel à participer au conseil de la vie sociale (CVS) de la résidence Saint-Michel, l'un des sept établissements d'hébergement pour personnes âgées autonomes (EHPAA) de la Ville. Sa mère, âgée de 93 ans, y habite depuis sept ans. Cette instance regroupe des représentants des résidants, des familles, du personnel et du centre communal d'action sociale.

Ils sont élus pour trois ans. Les dernières élections se sont déroulées fin décembre. Le 22 janvier, Dominique Charbonnel, président du CVS depuis 2010, a été réélu pour un second mandat, ainsi que la vice-présidente, Claudine Manczak. *"Le conseil fait le lien entre la résidence et la mairie,* résume Dominique Charbonnel. *Lors de nos réunions, nous évoquons divers sujets qui concernent la vie quotidienne comme la cuisine, l'aménagement de l'entrée de la résidence ou le positionnement des prises électriques dans les appartements. Nous tenons des permanences chaque trimestre au cours desquelles les résidants nous confient leurs doléances et leurs envies. Nous participons aussi à l'organisation de certaines animations. Pour la dernière fête des familles à l'automne, nous avions associé plusieurs résidants à la préparation d'un spectacle autour des chansons d'Annie Cordy."*

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Les jeux vidéo désormais accessibles à tous

Chaque début d'année, la bibliothèque organise un temps fort familial autour du jeu vidéo.

JEAN-PATRICE CAMPION

Ouverte depuis deux ans et demi, la bibliothèque Nelson-Mandela n'attire pas seulement les bibliophiles avertis, elle accueille aussi les adeptes de jeux vidéo. Depuis l'ouverture, le comité d'usagers dédié à ce média a constitué un fonds de 750 jeux. *"Nous avons bien sûr les bestsellers comme* World of Warcraft *ou les jeux de la franchise Lego, mais nous cherchons aussi à faire connaître des jeux moins connus"*, souligne Martine Légué, responsable de la bibliothèque et pilote du comité d'usagers. Pour la bibliothèque, l'idée est de rendre accessible au prêt cet objet culturel coûteux, notamment aux familles qui n'ont pas toujours les moyens de les acheter. *"À certaines plages horaires dans la semaine, hors des temps scolaires, les joueurs peuvent aussi tester les jeux pendant une heure sur Xbox, PS3 ou Wii avant de les emprunter"*, indique la responsable. Le comité d'usagers, qui est toujours ouvert à de nouvelles idées et à de nouveaux membres, organise régulièrement des animations et des expositions autour des jeux vidéo. En plus d'un temps fort de trois semaines en février, les animations Console et vous… en famille permettent régulièrement aux enfants de jouer avec leurs parents ou leurs grands-parents. Prochains rendez-vous : les 11 avril et 4 juillet.

Bibliothèque Nelson-Mandela, 5, rue Isidore-Odorico, 02 41 19 98 10, www.bm.angers.fr

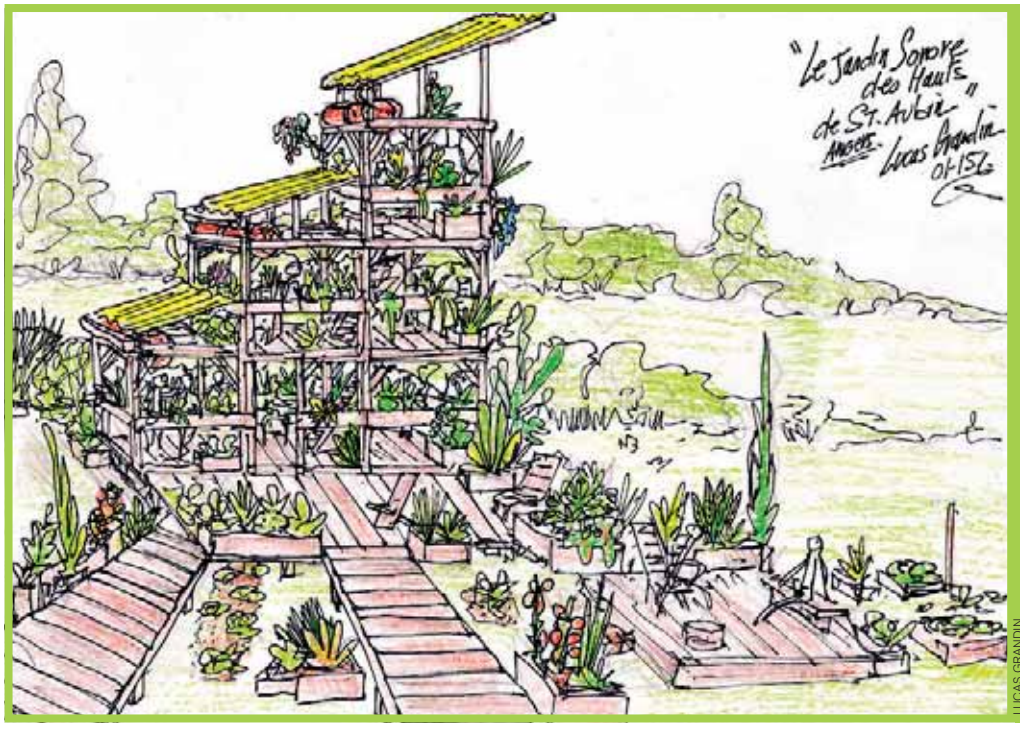

LUCAS GRANDIN

Un jardin sonore conçu avec les habitants

Sous la houlette de l'artiste Lucas Grandin, la Ville invite les habitants et acteurs associatifs des Hauts-de-Saint-Aubin à s'associer à la création d'une œuvre monumentale érigée au cœur du quartier, place de la Fraternité. Objectifs du projet : végétaliser les espaces et favoriser le vivre ensemble par la participation du plus grand nombre. Baptisée "Le jardin sonore", l'installation s'inspirera des grandes caractéristiques de ce quartier en pleine mutation pour devenir un lieu naturel de rendez-vous pour jardiner, discuter, lire, contempler la ville du sommet de l'œuvre. Pour participer : 02 41 35 10 59.

Le carnaval, un temps fort pour le quartier

"Mon mari conduit un char depuis une quinzaine d'années, dit Aurélie, bénévole à l'Inter association du Lac-de-Maine (ILM). *J'avais envie moi aussi de donner un coup de main pour le carnaval."* Ce matin des vacances d'hiver, elle est accompagnée de ses enfants. Leur mission : préparer les costumes pour les élèves de La Pérussaie sur le thème du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde. Cette année, cinq classes de cette école participeront à la confection des costumes dans l'atelier situé dans l'ancienne école de la Chambre-aux-Deniers.
"Le carnaval est une institution dans le quartier, souligne Rémi Casteys, coordinateur des animations à l'ILM. *Il réunit des gens de tous les milieux. Les 28 et 29 mars, la 28e édition aura pour thème les contes et légendes."*
Le dimanche, le défilé rassemble entre 200 et 300 personnes et attire près de 2 000 spectateurs.
Cette année, il y aura six chars : Alice au Pays des merveilles, préparé par l'association des assistantes maternelles "Les P'tits mômes", Merlin, Les Dragons, Les Mille et une nuits, La Belle au Bois dormant et celui de l'école sur les chevaliers de la Table ronde.

Fabrication de blasons et autres têtes de dragons par les habitants du quartier.

THIERRY BONNET

"L'atelier des Deniers est ouvert à tous, précise Rémi Casteys. *Il a lieu le mercredi et samedi après-midi".*
Plus d'infos sur carnavalangers.over-blog.com/

Permanences de vos élus, mode d'emploi

Comme ils s'y étaient engagés, les élus de la nouvelle majorité municipale reçoivent les Angevins dans chaque quartier de la ville. Ces permanences hebdomadaires visent à répondre aux sollicitations, attentes, besoins ou questions de la vie quotidienne, dans un souci de proximité. Difficultés personnelles, projets pour le quartier, questions autour de la voirie, du stationnement, de la propreté… la palette des demandes déjà enregistrées est large. Bien entendu, chacune est traitée en direct, ou orientée vers les services adéquats.
Ces rencontres s'adressent à tous les Angevins. Pour tout rendez-vous avec votre adjoint de quartier, il convient de prendre contact aux coordonnées ci-contre.

Saint-Serge, Ney, Chalouère, Saint-Michel

Hôtel de ville, salle du Roi René
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 43.
Jeanne Robinson-Behre, 21 mars, 11 avril, de 10 h à 12 h.

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon

Point info quartier
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.
Alima Tahiri, 18 mars, 1er et 15 avril, de 14 h à 16 h.

Belle-Beille

Centre Jacques-Tati, Point service ville
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.
Sophie Lebeaupin, 1er et 8 avril, de 9 h à 10 h 30.

Lac-de-Maine

Relais-mairie, place Guy-Riobé
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.
Sophie Lebeaupin, 1er et 8 avril, de 10 h 30 à 12 h.

Centre-ville

Hôtel de ville, salle du Roi René
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 39.
Karine Engel, 18 et 25 mars, 1er, 8, 15 et 22 avril, de 13 h 30 à 15 h 30.

Monplaisir

Relais-mairie, espace Galliéni
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Faten Sfaïhi, 21 et 28 mars et 4 avril, de 10 h à 12 h.

Roseraie

Relais-mairie, 3, rue André-Maurois
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.
Gilles Latté, 18, 25 mars, 8,15 et 22 avril, de 9 h 30 à 11 h.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Mairie de quartier – Trois-Mâts
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.
Maxence Henry, 14 et 21 mars, de 10 h à 12 h.

Doutre, Hauts-de-Saint-Aubin

. Bibliothèque Saint-Nicolas
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.
Alain Fouquet, 14 mars, de 10 h à 12 h.
Laure Halligon, 21 mars, 4 et 18 avril, de 9 h à 11 h.
. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 34.
Laure Halligon, 18, 25 mars, 1er, 8, 15 et 22 avril de 9 h à 11 h.

Le premier grand hôtel

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

Le personnel de l'hôtel, vers 1905.

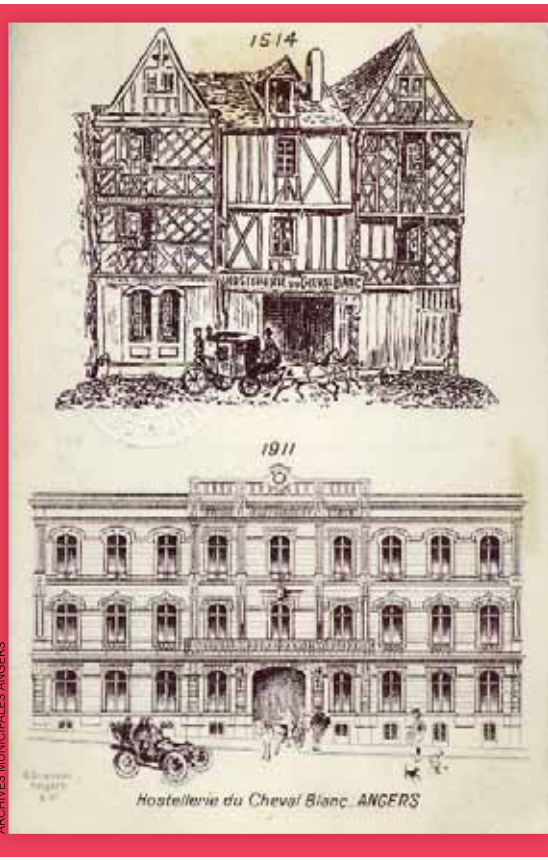

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

L'hôtel du Cheval-Blanc, carte postale.

COLLECTION PARTICULIERE

La façade de l'hôtel vers 1955.

À la fin du Moyen Âge, Angers, ville d'environ 12 000 habitants, comptait une vingtaine d'hôtelleries. Parmi elles, le Cheval-Blanc, rue Saint-Aubin, au futur numéro 12, dont le propriétaire devait payer redevance à l'abbaye Saint-Aubin. Pourquoi la présenter comme le premier grand hôtel d'Angers ?

Au bénéfice de son importance acquise au fil du temps, de sa renommée, de sa cuisine et… de sa longévité, puisque la maison a tenu jusqu'en décembre 1954. "L'oste du Cheval Blanc" figure déjà dans une délibération du conseil de ville du 24 janvier 1485, énumérant les principales auberges. C'était alors un modeste établissement à pans de bois : logis par devant, greniers, étables, écuries par derrière. Sa renommée s'affirme au XVIIIe siècle : Buffon y descend en 1730, le philanthrope François de La Rochefoucauld en 1783, l'Anglaise Mme Cradock en 1785, qui le qualifie d'hôtel "propre, raisonnable et bien de toutes façons". Une publicité parue dans les Affiches d'Angers en 1807 note qu'il comporte 24 chambres, peut contenir 10 voitures et 50 chevaux. Souvent évoqué par les visiteurs dans leurs souvenirs, le Cheval-Blanc est le premier établissement recommandé par les guides touristiques. La comtesse d'Armaillé le cite dans ses souvenirs en 1851 – Quand on savait vivre heureux, 1830-1860 – comme la meilleure auberge d'Angers, *"celle que fréquentaient la noblesse et les personnes considérées de la province"*. C'est aussi le cas du journal parisien *Le Gaulois*, en 1875, d'autant que l'hôtel avait été entièrement rebâti de tuffeau fin en 1855-1856.

Les visiteurs illustres s'y pressent : des écrivains, Henry James, Eça de Queiroz ; des compositeurs invités par la Société des concerts populaires comme Massenet et Saint-Saëns ; les officiers généraux venus en inspection ; l'avionneur Deperdussin en 1912, Roland Garros, le roi du rire Cocantin en 1918, Curnonsky, Colette en 1923, Albert Camus, Maria Casarès et Serge Reggiani lors du Festival d'Angers de 1953… Tous profitent du service confortable et des prestigieux Vatel qui se sont succédé, tel Paput-Lebeau auteur en 1864 d'un recueil de recettes, Le Gastrophile.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur
www.angers.fr

guide

MUSÉES D'ANGERS / P. DAVID - VASE CANOPE - NOUVEL EMPIRE (1552-1070 AV. JC)

EXPOSITION

À la découverte des Curiosité(s) au musée des Beaux-Arts

Du 14 mars au 19 juillet, le musée des Beaux-Arts d'Angers accueille l'exposition *Curiosité(s)*. Au fil d'un parcours qui transporte le public en Italie, en Grèce, en Égypte et même en Anjou, pas moins de 260 objets de curiosité sont rassemblés. Ramenés de voyage par plusieurs grands collectionneurs angevins du 19e siècle, ces objets très variés (céramiques, peintures, objets d'art, mobilier, sculptures…) sont les témoins d'un engouement pour l'ailleurs qui se développe à cette époque. Outre la découverte de ces "curiosités", l'exposition présente au public ces voyageurs angevins atteints de collectionnite aiguë à l'origine du rassemblement de ce patrimoine : le comte Turpin de Crissé, le comte de Saint-Genys, David d'Angers, Guillaume Bodinier ou encore Eugène Boban. Des animations pour adultes et enfants sont prévues pendant la durée de l'exposition.

Du 14 mars au 19 juillet, du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. www.musees.angers.fr

1. Atelier d'écriture en plein air l'an dernier. 2. Le slameur Poison d'avril.
3. Expo photo naturaliste de Yannick Le Boulicault à la médiathèque Toussaint.

RENDEZ-VOUS

Au printemps, la poésie prend ses quartiers à Angers

André Martin n'aime pas trop dire qu'il est poète, c'est un trop grand mot. Dans son association, Encre, chacun écrit et met en scène sa poésie. Une poésie contemporaine, vivante et surtout accessible.
"C'est tout l'enjeu du Printemps des poètes et de ces quinze jours d'actions, souligne André Martin. *Nous cherchons à amener cet art, trop souvent considéré comme élitiste, au cœur de la ville et de la vie des Angevins."*
Cette année, la 17e édition de l'événement aura lieu jusqu'au 22 mars, et se prolongera même au-delà, avec au total près de cinquante actions. Une quinzaine d'associations, de maisons de quartier et de services de la Ville participent aux différents événements organisés, dont une partie se déroulera à l'hôtel des Pénitentes, haut lieu patrimonial d'Angers. Pour l'occasion, six structures, dont Encre et l'association Le Verbe à vif, se sont réunies en collectif. Elles investiront l'hôtel des Pénitentes avec une série d'actions sous l'appellation "Explosition", dont un atelier d'écriture autour du thème de cette année, "Insurrection poétique".
"Nous nous fédérons pour faire vivre la poésie et, pourquoi pas, donner envie aux jeunes de nous rejoindre, souligne André Martin. *Cet art a besoin de renouveau, sinon il n'y aura bientôt plus de poètes à Angers !"*
Lectures de poèmes, ateliers d'écriture, poèmes chantés ou joués, peintures, slam, installations vidéo, performances mêlant poésie et arts plastiques… Pendant le mois de mars, toutes les formes d'art se mettent au service de la poésie pour en faire entendre les mots, qu'ils soient écrits par les poètes angevins contemporains ou par d'illustres auteurs tels Joachim du Bellay, Prévert, Baudelaire ou Hervé Bazin.
Initiative originale : la Ville présentera dans chaque bibliothèque municipale ainsi qu'aux Pénitentes un extrait du "Poème le plus long du monde" (43 strophes) écrit par des élèves de l'école Marcel-Pagnol à partir des premiers vers d'œuvres contemporaines.
Sa version intégrale sera à retrouver sur angers.fr et bm.angers.fr

Renseignements et programme sur www.angers.fr et réseaux sociaux #poetwitt et #angers

DR
Les Limbes

FESTIVAL

Le cirque[s] plante son chapiteau au Quai

Du 10 au 17 avril, la huitième édition du festival Cirque[s] invite les Angevins à se laisser emporter par la magie du cirque contemporain. Pendant huit jours, petits et grands pourront prendre place sous le chapiteau ou dans les salles du théâtre et admirer les créations des sept compagnies invitées. Parmi elles, Akoreacro et son spectacle "Klaxon" qui mêle musique et acrobaties pour un résultat à la fois drôle et spectaculaire. Ou encore "Les Limbes", un spectacle qui transporte son public dans un monde de magie noire. En parallèle des représentations, des stages de découverte sont accessibles aux circassiens en herbe.

www.lequai-angers.eu

OPÉRA

Un opéra-jazz, la tête dans les nuages

ALEXANDRE LACOMBE
David Linx

Cette saison, Angers Nantes Opéra présente un objet rare, l'opéra-jazz La Tectonique des nuages. Mis sur pied par le pianiste et directeur musical Laurent Cugny, le projet aura mis près de dix ans à voir le jour. Basé sur le texte Cloud Tectonics du dramaturge portoricain Jose Rivera, l'opéra a été créé dans sa version concert en 2006, avec les chanteurs de jazz David Linx et Laïka Fatien. Très bien accueilli par la critique pour la partie musicale, il sera joué pour la première fois dans sa version mise en scène par François Rancillac à Nantes début avril, puis à Angers.

Les 28 et 29 avril à 20 h, au Grand Théâtre. www.angers-nantes-opera.com

CONCERTS

Blois et Berlin s'invitent au Printemps des orgues

En mars, deux concerts sont au programme de la saison du Printemps des orgues. Le 12 mars, la collégiale Saint-Martin accueille pour la première fois l'Akademie für Alte Muzik Berlin, ensemble allemand de renommée internationale. Deux cantates et deux concertos de Bach seront joués lors de cette soirée exceptionnelle.
Le 26 mars, c'est l'organiste de la cathédrale de Blois, Vincent Grappy, qui prendra les rênes d'une soirée autour du thème de la Passion, à la cathédrale Saint-Maurice. Avec le chœur des Mauges, la Schola Cantorum de Nantes et l'École Maîtrisienne régionale des Pays de la Loire, il interprétera Les sept paroles du Christ, de Théodore Dubois et Le Stabat Mater, de Francis Poulenc.

Informations et réservations : www.printempsdesorgues.fr

MUSIQUE

Une soirée autour du Requiem de Fauré

DR
Andrew Schroeder

Le chœur de l'Orchestre national des Pays de la Loire interprète la célèbre œuvre du compositeur français Gabriel Fauré, sous la direction de Pascal Rophé et de la chef de chœur Valérie Fayet. L'impression de douceur et de sérénité qui se dégage de ce Requiem invite le spectateur à l'émerveillement.
Le programme est complété par une œuvre du compositeur contemporain Éric Montalbetti, également directeur artistique de l'Orchestre philarmonique de Radio France, et par Pulcinella du compositeur et chef d'orchestre russe Igor Stravinski.

Les dimanche 15 (17 h) et jeudi 19 mars (20 h 30), au centre de congrès. 02 41 24 11 20. www.onpl.fr

EXPOSITION

Des œuvres vénézuéliennes au musée Jean-Lurçat

DR
Tapisserie Grosse Tête

**Venu exposer au musée Jean Lurçat en 2005, l'artiste vénézuélien Oswaldo Vigas, décédé en 2014, a souhaité faire don de huit de ses œuvres au musée qui l'avait accueilli. Sept peintures et une tapisserie viennent donc enrichir ses collections. Inaugurée en janvier, en présence de son épouse Janine Vigas, l'exposition est complétée par le prêt d'œuvres de collections publiques et privées, ainsi que par la tapisserie Grosse Tête, tissée par l'Atelier 3 à Paris.
Le 19 mars, le poète et critique d'art Jean-Clarence Lambert tiendra une conférence sur l'œuvre de l'artiste, à l'auditorium du musée des beaux-arts.**

Jusqu'au dimanche 26 avril, musée Jean-Lurçat et de la tapisserie. 02 41 24 18 45, www.musees.angers.fr

EXPOSITION

Les machines d'Antoine Birot

SEBASTIEN MATEGO

Antoine Birot a plusieurs cordes à son arc : créateur de spectacles et installations, musicien et compositeur. Mais c'est le concepteur-constructeur de machineries qui est l'invité du Grand-Théâtre à travers ses œuvres imaginées pour distiller du rêve et éveiller l'imaginaire. De bien curieuses mécaniques faites de rouages poétiques. Dans son travail, l'artiste interroge la fonctionnalité de l'objet, autour des notions d'utile et d'accessoire. Chaque installation raconte une bribe d'histoire, questionne notre rapport au monde et ce qui nous lie à la vie.

Grand-Théâtre, jusqu'au 2 avril, du mardi au samedi de 12 h à 18 h 30, le dimanche de 14 h à 18 h. Entrée libre.

JORDANE CHAILLOU

Alex Grenier Trio

MUSIQUE

Jazz : carte blanche à Alex Grenier Trio

Le Chabada a laissé carte blanche à Alex Grenier pour une soirée qui s'annonce captivante. Avec ses deux acolytes, le guitariste de jazz angevin présentera son dernier disque en trio, entre sonorités des 60's, funk et blues. Pour introduire la soirée, il a invité les Tourangeaux de Groove Catchers, jeune trio au jazz énergique qui fait la part belle à l'improvisation et à l'expérimentation. Les trois musiciens viennent d'ailleurs de sortir "53", leur premier album. La fin de soirée invitera ensuite à la danse avec Kalcha, DJ bien décidé à démontrer qu'on peut faire danser avec de vieux vinyles de jazz !

Vendredi 13 mars, 21 h, Chabada. www.lechabada.com

MUSIQUE

Ça va swinguer avec Paris Combo

DR

Paris Combo

Les Parisiens de Paris Combo, fondé en 1995, font escale au Quai le 1er avril pour présenter "5", leur cinquième album. Le groupe au style inclassable, adulé aux États-Unis, retrouve les joies de la scène et des tournées après une longue pause. Les tonalités swing, rétro et manouche sont restées les mêmes. La chanteuse Belle du Berry et le trompettiste et pianiste David Lewis, accompagnés de leurs trois acolytes, devraient proposer une performance décalée et gouailleuse, dans la lignée de ce qui a fait leur succès international.

Mercredi 1er avril, 19 h 30, Le Quai (T 900). www.lequai-angers.eu

DR

THÉÂTRE

Emmanuelle Devos interprète Tchekhov au Quai

L'actrice de théâtre et de cinéma joue Anna Petrovna, le rôle-titre féminin de Platonov, œuvre de jeunesse du dramaturge Anton Tchekhov. Dans sa propriété au cœur de la campagne russe, la jeune veuve réunit un groupe d'amis, qui s'ennuient, cherchent l'être aimé ou rêvent d'une vie meilleure. Dans un univers où tout est incertain et précaire, tous se raccrochent à l'amour.
Au centre du drame et des chassés-croisés amoureux, Platonov, intellectuel autrefois promis à un brillant avenir devenu instituteur de campagne, joue avec les sentiments de chacun.

Du mardi 7 au jeudi 9 avril à 19 h 30. Le Quai. www.lequai-angers.eu

THÉÂTRE

Un jardin extraordinaire pour les tout-petits

DR

Dans un étrange potager, deux personnages créent un univers rêvé. L'un est comédien, danseur et même jardinier, tandis que l'autre est musicien et faiseur de sons. Dans ce jardin, composé de strates de terre qui se changent en fleurs, en insectes, en nappes d'eau ou en galets, un arbre peut s'éveiller et danser avant de se transformer en cabane. Avec ce spectacle intimiste et poétique, la compagnie Tafftas, habituée des tout-petits, transporte les bambins dans un monde enchanté où les éléments se métamorphosent sans cesse, invitant au rêve et à l'éveil des sens.

Les 25 (16 h) et 28 mars (11 h, 16 h et 18 h), Le Quai. Dès 1 an. www.lequai-angers.eu

EXPOSITION

Gravex naturalis au muséum

Avec une bonne dose d'humour et de complicité, vingt-deux artistes du groupe Impression-Expression exposent une centaine de gravures (pointe sèche, eau-forte, aquatinte, taille d'épargne…) et lithographies au cœur du muséum des sciences naturelles, à la rencontre des collections et des spécimens en place. L'occasion également de découvrir des documents inédits et des pièces rares tout droit sortis des réserves du musée.

DR

Christelle Leblanc

Muséum des sciences naturelles et jardins de l'Arboretum, jusqu'au 30 août. www.angers.fr/museum

RETROUVEZ L'AGENDA CULTUREL SUR www.angers.fr

Également à l'affiche…

- **"Zoos humains"**, exposition sur l'invention du sauvage, jusqu'au 10 avril à la bibliothèque du centre Jacques-Tati (Belle-Beille) et du 2 au 30 mai à la Cité.
- **Gala de danse** les 14 et 15 mars salle Jacques-Millot, à l'occasion du 11e trophée de l'Anjou de danse en couple. www.angersdanse.fr
- **Concerts de l'ensemble vocal Prélude** consacrés à la famille Scarlatti, 14 et 15 mars, collégiale Saint-Martin.
- **"Minoteros"**, exposition de Francky Criquet jusqu'au 19 mars à la galerie "Les îles lointaines", 14, rue Kellerman.
- **3e Festival de la création universitaire** du 24 mars au 3 avril : photo, théâtre, danse, cirque, musique, cinéma, impro… www.univ-angers.fr
- **Paris Swing Orchestra** en concert avec Jazz pour tous, 26 mars, 20 h 30, Grand-Théâtre. jazzpourtous.com
- **Michel Hermon** reprend "Bobino 69" de Léo Ferré. 2 avril, Grand-Théâtre. www.lequai-angers.eu
- **"Trois"**, création de danse contemporaine du collectif EDA, 2 avril, médiathèque Toussaint.
- **Festival international de magie** organisé par l'association Robert Houdin, les 3 et 4 avril, théâtre Chanzy. www.vivelamagie.com
- **Le musée des boissons** expose à la maison des projets, place Imbach, du 7 au 24 avril. www.musee-boissons.com

infos pratiques

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

Médiateur de la Ville Le joindre par téléphone : 0 800 49 04 00 (gratuit depuis un poste fixe). Par courrier : M. le Médiateur, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02. Par courriel : mediation@ville.angers.fr

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ;
le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
le lundi, de 7 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi, de 5 h 30 à 20 h,
le samedi, de 5 h 30 à 18 h 30
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Allo Anjou Taxi **02 41 87 65 00**
Accueil Taxi Angevin **02 41 34 96 52**
Alliance Angers Taxis **02 41 33 10 28**

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales) **02 41 33 16 33**
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU **02 41 35 37 12**
Urgences - Clinique de l'Anjou **02 41 44 70 70**
Centre antipoison **02 41 48 21 21**
Clinique de la main **02 41 86 86 41**
Urgences dentaires (week-end) **02 41 87 22 53**
Sécurité Gaz GRDF 24h/24 **0800 47 33 33 numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24 **0810 333 049 numéro azur**
Eau **02 41 05 50 50**
Assainissement **02 41 05 51 51**

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h (10 h le jeudi) à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
Plateforme gérontologique (Clic - Agence conseil personnes âgées et réseau de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0 800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville
Du lundi au vendredi,
de 9 h 30 (11 h le jeudi) à 13 h,
et de 14 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

La Cité (vie associative)
58, boulevard du Doyenné,
lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 17 h 30 ;
jeudi, de 14 h à 17 h 30.
02 41 96 34 90

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
Avenue Winston-Churchill (c.c. Chapeau-de-Gendarme)
lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le jeudi, de 13 h 30 à 19 h 30.
02 41 45 34 00

Maison départementale de l'autonomie (maison des personnes handicapées et maison des solidarités)
6, rue Lecuit,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0 800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0 800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
Jusqu'au 31 mars :
du lundi au vendredi, 9 h-12 h, 14 h-17 h ; samedi, 9 h-17 h ; dimanche, 9 h-12 h.
À partir du 1er avril :
du lundi au vendredi, 8 h 30-12 h, 14 h-18 h ; samedi, 8 h 30-18 h ; dimanche, 8 h 30-12 h.
Fermées les jours fériés.
numéro vert **0 800 41 88 00**

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'addictologie A.Li.A
02 41 47 47 37, alia49.fr
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre **02 41 86 07 22**
Alcool assistance 49
02 41 78 04 29

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) **0800 23 13 13**
Consultation parents/jeunes
Centre d'addictologie A.Li.A
02 41 47 47 37, alia49.fr

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62
Maison Chouette **02 41 87 63 11**

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 119
ALMA Anjou (personnes âgées et handicapées) **02 41 44 91 48**
SOS femmes **02 41 87 97 22**
Violences conjugales 39 19
(prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie) **02 41 88 87 49**
SOS Homophobie
0 810 108 135
Conseil conjugal et familial (CAF) **02 41 81 14 17**
Médiation 49 **02 41 68 49 00**
UDAF Médiation **02 23 48 25 67**
Conseil conjugal et familial (AFCC) **06 16 16 38 73**
Adavem 49 **02 41 20 51 26**
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) **02 41 36 02 07**
Anvac (aide aux victimes d'accidents) **02 41 93 03 13**

SEXUALITÉ
Planning familial
02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0 800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides **02 41 88 76 00**
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE, DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

TERRA BOTANICA.fr

Les jardins extraordinaires - ANGERS

10€

OFFRE HABITANT MAINE-ET-LOIRE

au lieu de ~~19€~~

SPECIAL ANJOU

OFFRE VALABLE POUR UNE VISITE ENTRE LE 11 AVRIL ET LE 11 MAI 2015*

* POUR TOUTE PERSONNE RÉSIDANT DANS LE MAINE-ET-LOIRE ET SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF AU GUICHET DU PARC

Anjou CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE · Angers · anjou cultivons l'émotion · UNION EUROPÉENNE · PAYS DE LA LOIRE